

Sommaire

Les Alpes-Maritimes	3
• Géographie	
Le SDIS 06	4
• Une vue d'ensemble du SDIS 06	
• Compétences et missions	
• Classement du SDIS	
• L'organisation du SDIS	
• Le fonctionnement des instances	
L'Activité opérationnelle	9
• Evolution depuis 2010	
• Activité opérationnelle 2019	
• La population à couvrir	
• Le Nb d'interventions par commune	
• Le Nb de sorties de secours par CIS	
• Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'	
La Prévision	19
• Historique et doctrine	
• Missions	
• Dossiers phares 2019	
La Prévention	24
• Nombre d'ERP ouverts et visités en 2019	
• Bilan d'activités SSIAP	
Les Personnels	25
• L'effectif 2019 et sa répartition	
• Le taux d'encadrement des effectifs	
Le SSSM	26
• Ses missions, les missions opérationnelles	
• Les missions de santé	
• Les missions d'appui au fonctionnement	
Le GF Citoyenneté	32
• Objectifs, moyens, actions réalisées	
Les Moyens	39
• Les véhicules, les moyens nautiques	
• Les sections opérationnelles spécialisées	
• Les infrastructures	
• Plan pluriannuel pour 2016-2021	
Les Finances	41
• Evolution depuis 2009	
• Le budget 2019	
• Le financement du SDIS	
La Commande Publique	44
• Chiffres clés de l'activité de la commande publique	
Les faits marquants 2019	45
• Accident entre 2 parapentistes	
• Feux de végétaux	
• Explosion et incendie dans un supermarché à Grasse	
• Feu de chalet à Auron	
• Explosion d'une pizzeria à Grasse	
• Feu de local mécanique à Cannes	
• Feux d'appartements	
• Feu de casse automobile à Grasse	
• Sauvetages animaliers	
• Feu d'entrepôt à Carros	
• Episodes pluvieux intenses /Eboulement de terrain à Nice	
• Eboulement	

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

ALPES MARITIMES



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS

L'année 2019 aura été riche d'évènements importants pour le présent et l'avenir du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes. La réforme de l'organisation territoriale, vecteur de la distribution des secours, s'est poursuivie par la création d'une Sous-Direction Territoriale unique comprenant sept compagnies, elles-mêmes regroupant les soixante-seize centres d'incendie et de secours du département. Cette évolution fortement souhaitée par le contrôleur général René DIES, directeur départemental des services d'incendie et de secours, devrait contribuer à l'amélioration constante de l'engagement opérationnel des sapeurs-pompiers mais aussi à l'harmonisation du Corps départemental.

Le regroupement des salles opérationnelles en une structure unique, réunissant à Cagnes-sur-Mer le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) et le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS), constitue l'aboutissement d'un projet lui aussi déterminant qui favorisera le traitement des 203 881 demandes de secours reçues en 2019.

L'activité opérationnelle demeure intense, avec 110 227 opérations qui ont occasionné une sortie toutes les 4'46 minutes. Les mesures visant à limiter une partie des sollicitations ne s'inscrivant pas dans le cadre des missions que la loi a confiées aux sapeurs-pompiers, continuent de porter leurs fruits et ont permis une légère diminution du nombre d'interventions de secours à victimes. .../...

EDITO DU PRESIDENT DU SDIS (SUITE)

Les sinistres de toute nature n'auront pas épargné les 4064 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, appuyés par les 239 agents du Service de Santé et de Secours Médical. Principalement dédiée au secours à victimes, à près de 80%, l'action des soldats du feu aura été marquée par des épisodes pluvieux intenses et meurtriers et quelques feux d'habitation ou d'établissements recevant du public notables. Une météo clémente, caractérisée par seulement 8 jours classés en risque feu de forêt « sévère », aura permis un bilan relatif aux feux de forêt très positif qui ne doit pas nous empêcher de rappeler les règles de prudence en la matière.

L'année 2019 aura aussi permis la mise en œuvre de la défense extérieure contre l'incendie des communes, initiée par le Règlement départemental de DECI de 2017, et déterminante dans la lutte contre les incendies car il est bien connu que la ressource en eau constitue le nerf de la guerre de la lutte contre le feu.

L'action des acteurs du SDIS a également été orientée vers la prévention contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et la participation aux commissions de sécurité. Bien que constituant la partie cachée de l'iceberg, cette démarche préventive participe grandement à la préservation des personnes et des biens.

Soucieux d'offrir aux agents de l'établissement les moyens et les conditions de travail qui soient à la hauteur de la tâche accomplie, j'ai veillé à la poursuite de la politique bâtiminaire prévue par le plan pluriannuel 2016-2021. Nous avons entre autres posé la première pierre des CIS de Saint-Martin du Var et Roquefort-les-Pins et inauguré la caserne de Saint-Laurent du Var. L'achat de nouveaux véhicules et matériels est venue remplacer ou renforcer le parc existant, notamment des véhicules dédiés au feu de forêt inscrits dans l'ambitieux plan d'équipement qui s'achèvera en 2020 (26 engins renouvelés), ainsi qu'une démarche de protection contre les fumées d'incendie destinée à améliorer les conditions d'hygiène et de préservation de la santé des intervenants.

Toutes nos actions ont pu être réalisées grâce à l'engagement financier soutenu par le conseil d'administration du SDIS et ce ne sont pas moins de 151 millions d'euros qui auront été dépensés, dont plus de 17 millions en investissement, soit près du double de la somme consacrée à ce titre en 2018.

Présents au quotidien pour assurer un secours de qualité, présents sur les plages pour effectuer la surveillance des baigneurs, présents pour aller enseigner les gestes et comportements qui sauvent et faire du citoyen le premier acteur de sa sécurité, présents pour participer à la sécurité des grands événements qui font de notre département une terre de culture et de sport, les femmes et hommes qui servent avec passion et compétence la population maralpaine et, au-delà, les millions de touristes qui viennent nous rendre visite chaque année, peuvent compter sur mon engagement à leurs côtés et la détermination de tous les élus qui m'entourent au sein du conseil d'administration pour continuer à leur donner les moyens humains et matériels les plus adaptés à leur engagement exceptionnel.

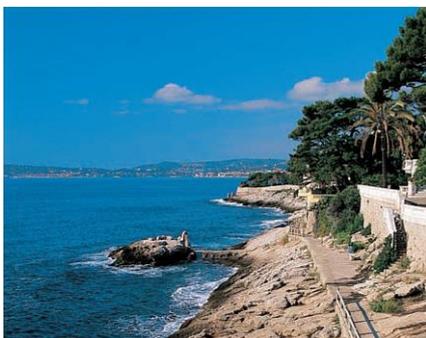
Charles Ange GINESY
Président du Conseil Départemental,
Président du Conseil d'Administration
du SDIS des Alpes-Maritimes



Géographie

Dans un écrin merveilleux de 4 294 km², formé de deux arrondissements, neuf circonscriptions, vingt-sept cantons et cent soixante-trois communes, résident plus d'un million de personnes.

Un pied dans l'eau de la Méditerranée, un autre sur les contreforts du massif Alpin, telle pourrait se résumer la situation géographique des Alpes-Maritimes tant la proximité mer montagne est forte dans ce département (voir [l'Atlas et politique du paysage pour les Alpes-Maritimes](#)).

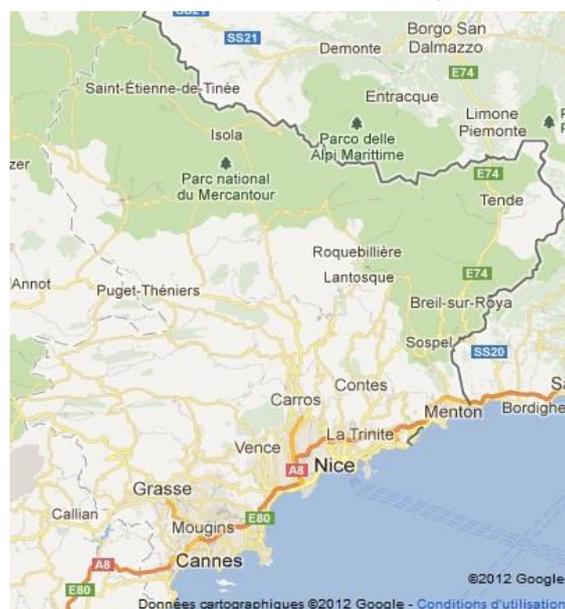


Des 132 km de littoral (dont 40 km de plages, baies, criques et sentiers littoraux), il ne suffira que d'une heure de route, aux dix millions de touristes qui visitent annuellement les Alpes-Maritimes, pour parvenir sur les premières pentes des montagnes dont les plus hauts sommets culminent à plus de trois mille mètres d'altitude.



Décomposé entre trois zones géographiques complémentaires et solidaires qui sont la bande littorale, le moyen et le haut pays, le département des Alpes-Maritimes offre une palette d'activités très variée en partant à la découverte de ses parcs départementaux et d'un parc national, le Mercantour, ainsi que de ses 4 500 km de sentiers de randonnée.

Ce respect de l'environnement se conjugue aussi avec un développement économique harmonieux et dynamique, formé par un tourisme de toutes saisons et par la haute technologie avec plus de quarante mille entreprises œuvrant à 80 % dans le secteur tertiaire dont le fleuron est le site de Sophia Antipolis, première technopole européenne, à laquelle le projet d'Eco-Vallée dans la Plaine du Var ayant le label « opération d'intérêt national » compte contribuer largement à diversifier l'économie, impulser l'innovation et l'esprit d'entreprise et apporter des réponses efficaces et originales dans les domaines de l'écologie, l'aménagement et le transport, le logement et la vie quotidienne.



Les projets et/ou objectifs à moyen terme :

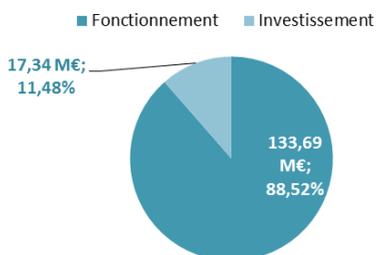
- Poursuite du plan pluriannuel bâtiminaire 2016-2021
- Finaliser le processus d'élaboration du SDACR
- Poursuite de la maîtrise de l'activité opérationnelle
- Améliorer et fiabiliser la rédaction des CRSS

Risques Courants	Risques complexes			
	Naturels	Technologiques	Sanitaires	Sociétaux
* Secours à personnes	* Feux de Forêt	* Risque maritime	* Epidémie/Pandémie	* Grands rassemblement
* Accidents de la circulation	* Evénements climatiques (canicule; Grand froid...neige; tempêtes; Inondations..)	* Risque aérien	* Zoonose	* Menac terroriste
* Incendies	* Avalanches	* Transports matières dangereuses	* Epizootie	* Violence urbaines
* Opération diverses	* Mouvements de terrain	* Accidents industriels	* Biologique	
* Risques technologiques courants	* Seismes	* Accident nucléaire et radiologique	* Pollution air / eau	
* Risque tunnel	* Tsunami	* Rupture de barrage	* NOVI	

Evènements principaux marquants de l'année 2019 :

- Episodes pluvieux intenses
- Accident entre 2 parapentistes
- Explosion et incendie dans un supermarché
- Feu de chalet
- Explosion d'une pizzeria
- Feu de local mécanique
- Feu de casse automobile

Dépenses réelles cumulées 2019



151,03 millions d'euros

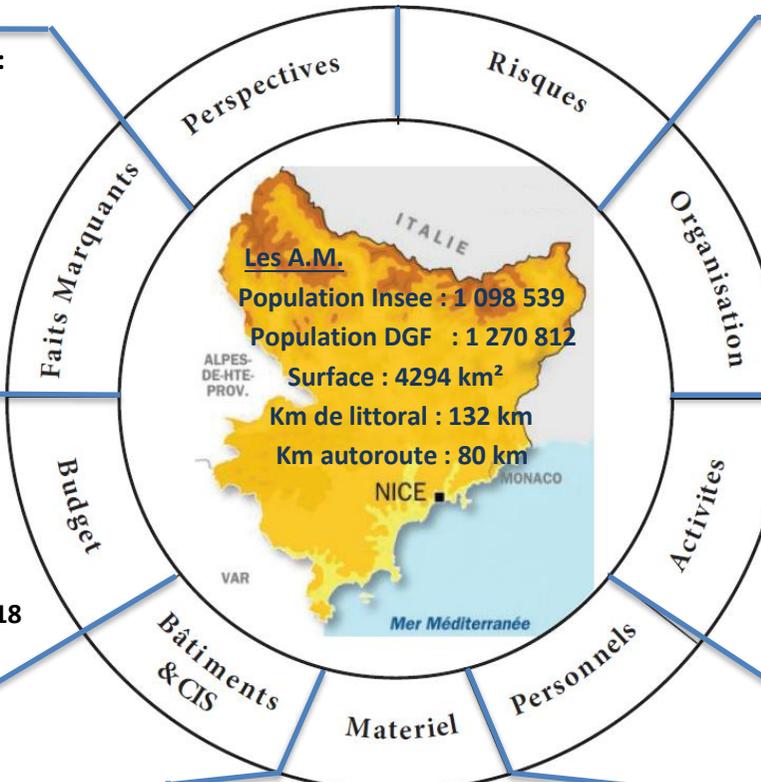
→ 133,69 M€ en Fonct.

→ 17,34 M€ en Invest.

Ce qui représente :

☞ 118,84 € / hab. en 2018

☞ 9,90 € / hab. / mois



L'organisation du SDIS :

- 13 groupements fonctionnels,
- 1 Sous-Direction Territoriale regroupant 7 compagnies
- 76 Centres d'Incendie et de Secours
- 1 CTA + CODIS (Une salle unique fin 2019)
- 8 sections spécialisées

ALPES MARITIMES



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Activité opérationnelle 2019 :

- ☞ 110 227 interventions
- ☞ 9 186 interventions / mois
- ☞ 302 interventions / jour
- ☞ 1 intervention toutes les 4 ' 46 "

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	6,82%
OPERATIONS DIVERSES	10,80%
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1,74%
INCENDIES	3,20%
SECOURS A VICTIMES	77,44%

Les infrastructures :

☞ 76 Casernements dont :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal)
- 6 CS (Centre de Secours)
- 48 CPI (Centre de Première Intervention)
- 13 APS (Antenne de Premiers Secours)

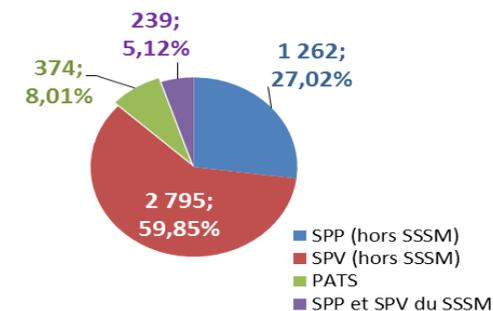
☞ 98 091m² de plancher de bâtiment au total

(Locaux administratifs, locaux de vie et locaux techniques des CIS et de l'état-major)

Les Véhicules (parc au 31/12/2019)

Total du parc roulant	1 107
Véhicules de Secours, parmi lesquels :	197
- VSAV	145
- VSR	21
- VLM	11
Engins d'Extinction, parmi lesquels :	251
CCF	56
FPT, FPTL	16
Moyens Elévateurs Autom., notamment :	20
- EPC & EPS	20
Véhicules d'Intervention Diverses	180
Véhicules protection, soutien, logistique	78
Véhicule de liaison & PC	360
Véhicule de transport de personnel	21

Effectif global : 4 670 agents au 31/12/2019



Le SDIS 06

Les compétences et missions

Les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, le SDIS 06 avec son service de santé et de secours médical (SSSM) exerce les missions suivantes :

a) missions de base :

- ✚ La prévention, la protection et la lutte contre les incendies ;
- ✚ La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- ✚ La protection et la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
- ✚ Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation ;
- ✚ La prévention des risques d'incendie dans les établissements recevant du public, des immeubles de grande hauteur, des habitations, bureaux et parkings et des industries classées pour la protection de l'environnement ;
- ✚ La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- ✚ La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- ✚ La formation de son personnel (sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires).

b) missions du S.S.S.M :

- ✚ La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers ; l'exercice de la médecine professionnelle et d'aptitude pour les SPP et la médecine d'aptitude des SPV ; le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité ;
- ✚ Le soutien sanitaire des interventions des services d'incendie et de secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers ; la surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du SSSM; la participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personnes ;
- ✚ La participation aux missions de secours d'urgence, aux opérations impliquant des animaux ou les chaînes alimentaires, aux missions de prévision, de prévention et interventions liées aux risques naturels et technologiques.

c) Participation (avec demande de participation financière des demandeurs ou bénéficiaires aux frais supportés par le SDIS) à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions et compétences de service public (dont les suivantes) :

- ✚ Surveillance des plages ;
- ✚ Interventions effectuées sur le réseau routier et autoroutier concédé,
- ✚ Interventions effectuées, à la demande de la régulation médicale, en cas de carence des transporteurs sanitaires privés ;
- ✚ Interventions à caractère privé (ascenseurs, hyménoptères, etc.)

Classement du SDIS



Catégories des SDIS (arrêté du 2 janvier 2018)

	Moyenne pour les catégories considérées				
	Nb de SDIS	Pop. INSEE	Contributions en M€	SPP	SPV
Catégorie A	20	1 340 696	104,63	1 020	3 158
Catégorie B	37	614 134	43,84	386	2 219
Catégorie C	40	259 913	18,97	147	1 262

Rappel : le critère de classement est la population telle que définie à l'article L. 3334-2 du CGCT.

L'arrêté du 2 janvier précise le critère de classement des SDIS : la population des départements, telle que définie à l'article L. 3334-2 du CGCT (population municipale des départements, majorées d'un habitant par résidence secondaire).



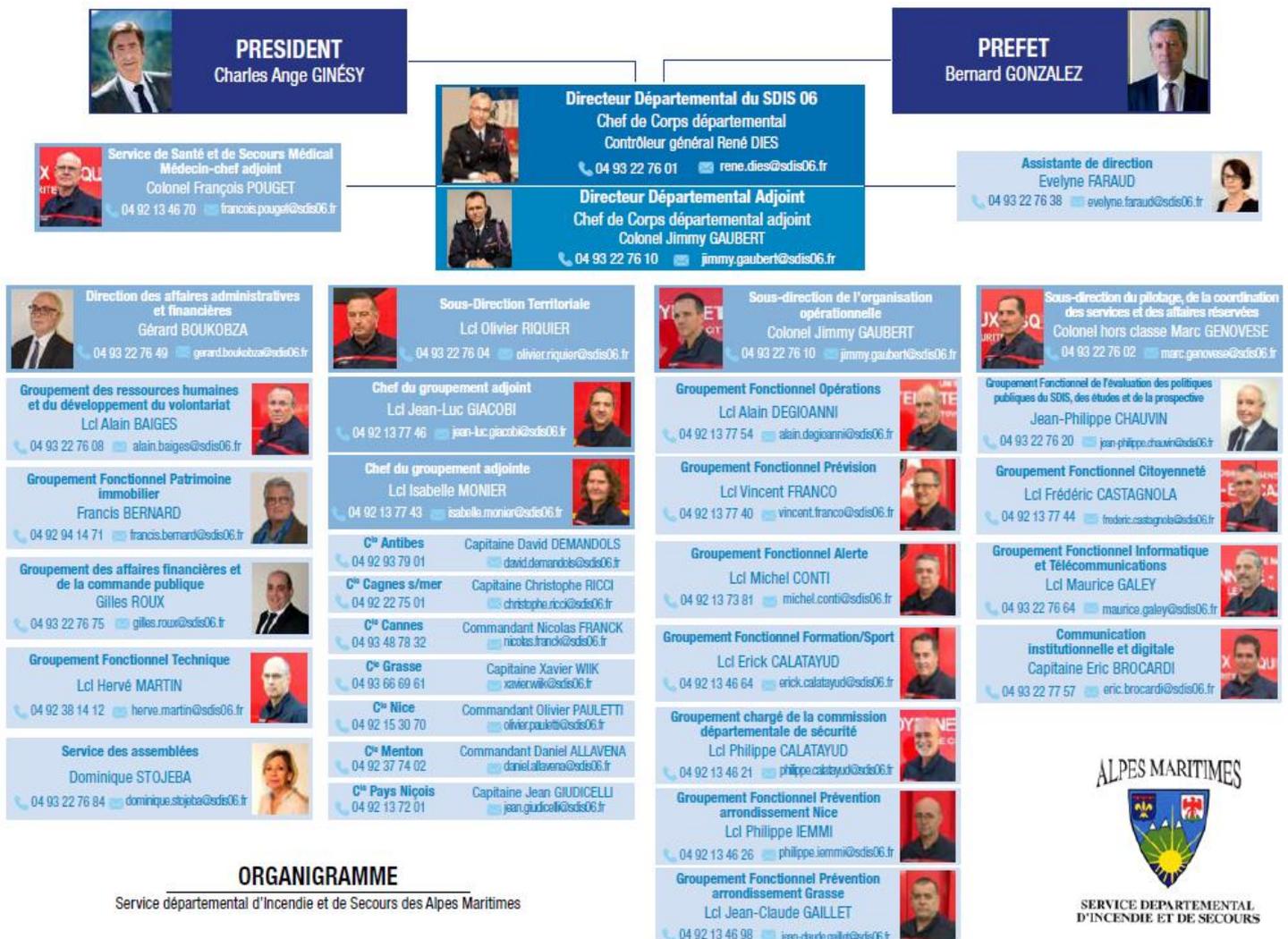
Les critères de classement

- Catégorie A : supérieur ou égale à 900 000 habitants
- Catégorie B : supérieur ou égale à 400 000 habitants et inférieur à 900 000
- Catégorie C : inférieur à 400 000 habitants

Le dernier classement des SDIS opéré par l'arrêté du 2 janvier 2017 positionne le SDIS 06 au sein de la catégorie A des SDIS.

Catégorie A	
06	Alpes-Maritimes
13	Bouches-du-Rhône
29	Finistère
31	Haute-Garonne
33	Gironde
34	Hérault
35	Ille-et-Vilaine
38	Isère
44	Loire-Atlantique
57	Moselle
59	Nord
62	Pas-de-Calais
67	Bas-Rhin
69	Rhône
76	Seine-Maritime
77	Seine-et-Marne
78	Yvelines
83	Var
91	Essonne
95	Val-d'Oise

L'organisation du SDIS



Compagnies territoriales et Centres d'Incendie de Secours



CIE NICE : 15 communes / 11 CIS
CIE PAYS NICOIS : 77 communes / 27 CIS
CIE MENTON : 15 Communes / 10 CIS
CIE CAGNES : 18 communes / 6 CIS
CIE ANTIBES : 4 communes / 4 CIS
CIE CANNES : 8 communes / 8 CIS
CIE GRASSE : 27 communes / 10 CIS

- Centre d'Intervention et de Secours**
- Centre de Secours Principal
 - Centre de Secours
 - Centre de Première Intervention
 - CPI MIXTE
 - Antenne de Premiers Secours
 - Bâtiments ETAT-MAJOR

76 CIS - 163 communes couvertes dont 2 couvertes par les SP Monaco

SDIS06 - GF Prévision

Le fonctionnement des instances

Instances	Nombre de réunions en 2019	Nombre d'affaires présentées	Grands thèmes
Conseil d'administration (CASDIS)	3	60 délibérations	Le conseil d'administration statue sur tous les actes majeurs de l'établissement et notamment, le vote du budget et du compte administratif, la planification des travaux immobiliers, le programme d'équipement, le temps de travail des sapeurs-pompiers, la création d'emplois et le règlement intérieur du corps départemental.
Bureau du conseil d'administration	8	48 délibérations	- Toutes les affaires pour lesquelles le bureau a reçu délégation du conseil d'administration
Comité Technique (CT)	3	27	- Intégration des personnels administratifs servant les salles opérationnelles dans la filière opérationnelle - Création salle unique CTA/CODIS - Suppression d'emplois, - Vote électronique pour les élections CATSIS –CCDSPV 2020 - Règlement de pointage - - Doctrine de nomination des lieutenants de 2 ^{ème} classe - Nouveau régime de service des SPP en sections opérationnelles et optimisation des POJ
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)	3	16	- Lettre de cadrage conseiller de prévention, - Rapport annuel du service de médecine professionnelle et d'aptitude, - Bilan de la mission hygiène et de sécurité au travail, - Plan formation SST, - Programme annuel d'actions de prévention, - Prévention des risques liés aux fumées d'incendie susceptibles d'impacter les SP.
Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV)	2	6	- Règles d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires, - Promotions de grades, - Engagements, réengagements, radiations, - Effectifs et encadrement SPV, - -Autorisation aux SPP non officiers de prendre des garde en tant que SPV dans les CIS - (+ dossiers CHSCT concernant les SPV).
Commission Administrative Paritaire (CAP) SPP C	2	Consultation sur les questions d'ordre individuel résultant de l'application des dispositions statutaires	- L'avancement, - La notation, - La promotion interne
Commission Administrative Paritaire (CAP) PATS	2		- Les sanctions disciplinaires - Détachements, mutations.
Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS)	2	6	- Ouverture du CAT/CODIS unique - Programme d'équipement 2020 - Plan pluriannuel des matériels roulants - - Nouveau régime de service des SPP en sections opérationnelles et optimisation des POJ - -Catalogue des formations SP et PATS

L'Activité opérationnelle

L'évolution de l'activité opérationnelle

L'activité opérationnelle a diminué de -3,36 % entre 2010 et 2019. Néanmoins depuis 2006, le SDIS 06 dépasse le cap des 110 000 interventions annuelles.

Famille sinistre DSC	Nb inter 2010	Nb inter 2011	Nb inter 2012	Nb inter 2013	Nb inter 2014	Nb inter 2015	Nb inter 2016	Nb inter 2017	Nb inter 2018	Nb inter 2019
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	8 677	8 560	7 821	7 795	8 080	8 173	8 187	8 104	7 742	7 516
OPERATIONS DIVERSES	17 439	16 091	12 899	11 347	12 534	11 687	10 928	10 539	11 538	11 901
RISQUES TECHNOLOGIQUES	1 630	1 626	1 729	1 789	1 780	1 906	1 660	1 687	1 661	1 920
INCENDIES	4 707	4 918	4 570	3 717	3 825	3 996	3 847	4 385	3 356	3 529
SECOURS A VICTIMES	81 611	83 294	87 285	87 491	91 962	93 550	91 780	94 604	88 699	85 361
Total	114 064	114 489	114 304	112 139	118 181	119 312	116 402	119 319	112 996	110 227

La réduction du nombre d'intervention entre 2017 et 2019 a concerné principalement les « secours à personnes ».

Après une diminution de 5 905 interventions entre 2017 et 2018, une diminution de 3 338 interventions en matière de « secours à personnes » se poursuit entre 2018 et 2019. Cela s'explique par la combinaison de trois actions complémentaires :

- mise en application de l'arbre décisionnel commun entre le Centre 15 et le SDIS qui a permis de limiter les départs réflexes aux circonstances précises définies par l'arborescence et au seul cas où le doute est susceptible de bénéficier à la victime,
- mise en place d'un poste de coordonnateur ambulancier au sein du SAMU 06 qui assure en journée l'engagement optimisé des 8 à 9 véhicules dédiés,
- mise en place au sein du CODIS, d'un guichet unique de gestion et de suivi des interventions relatives à des carences ambulancières.

Le plus grand nombre d'interventions concerne le secours à personnes en constante et forte augmentation (+16,76 % entre 2009 et 2017), mais connaît une baisse depuis 2017 dont - 3,76 % entre 2018 et 2019. Après une baisse depuis quelques années de l'évolution des interventions des autres familles de sinistre, 2019 marque un retour à la hausse des interventions des autres familles.

L'activité opérationnelle 2019

☞ **110 227** interventions pour l'année

☞ **9 186** interventions / mois

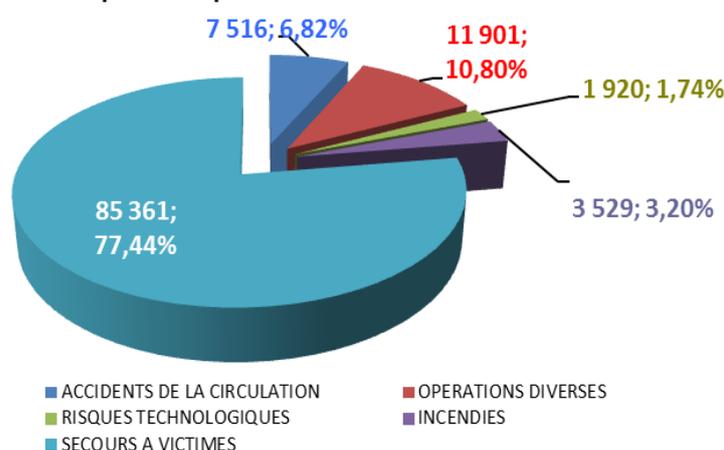
☞ **302** interventions / jour

☞ **1** intervention toutes les **4 ' 46 "**

En 2019, le SDIS 06 réalise 302 interventions par jour soit une intervention toutes les 4 minutes 46 : elle est près de 2,5 fois supérieure à la sollicitation moyenne des SDIS au plan national qui était de *121 interventions par jour en 2018*.

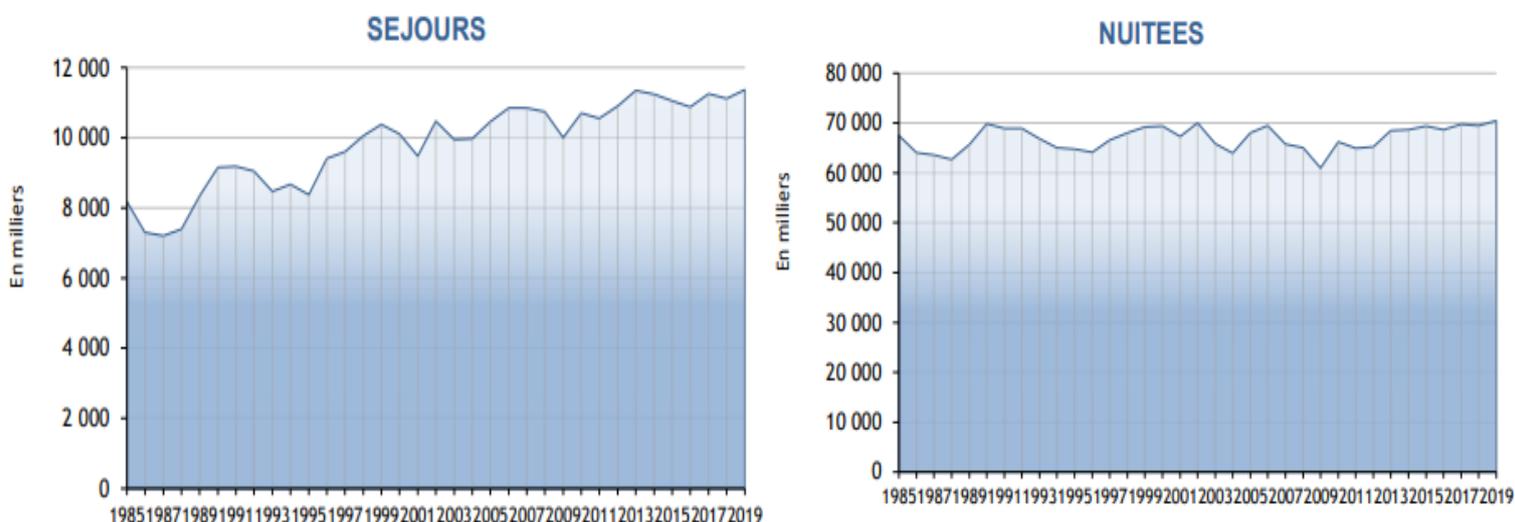
Le secours à victimes (ou secours à personnes) représente 77,44 % des interventions annuelles.

Répartition par famille des interventions en 2019



Une variation mensuelle importante de la population à couvrir impactant la sollicitation opérationnelle

La Côte d’Azur (Alpes-Maritimes et Principauté de Monaco) accueille 11 millions de séjours de touristes chaque année, représentant un volume global de nuitées fluctuant entre 62 et 70 millions. :



Source : [L’observatoire du Tourisme ‘Touriscope’](#)



Tenant compte de la fréquentation touristique du département (dont la population INSEE est de 1 098 539 habitants), ce sont donc entre 50 000 (soit une population à couvrir supplémentaire de + 4,55 %) et 650 000 (soit une population à couvrir supplémentaire de +59,17 %) touristes qui sont présents selon le jour sur la Côte d’Azur, le plus bas niveau se situant mi-janvier et la pointe haute étant atteinte lors du week-end du 15 août.

Population touristique journalière sur les 365 jours (moyenne pour les années 2016, 2017 et 2018)

POPULATION TOURISTIQUE EN SEJOUR (hors excursionnistes)



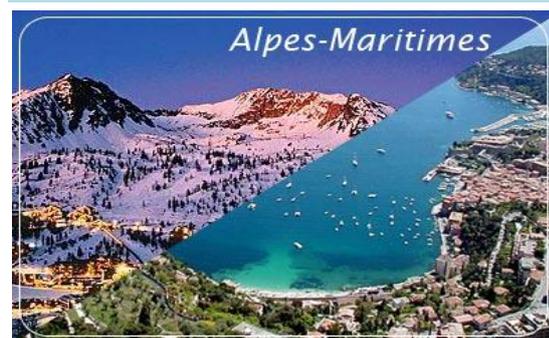
Données moyennes sur 3 ans : 2016/2017/2018

NOMBRE D'INTERVENTIONS EN 2019 PAR COMMUNE :

Aiglun	16	Gars	3	Saint-Martin-Vésubie	212
Amirat	4	Gattières	278	Saint-Paul-de-Vence	341
Andon	75	La Gaude	348	Saint-Sauveur-sur-Tinée	44
Antibes	8 649	Gilette	128	Saint-Vallier-de-Thiery	406
Ascros	86	Gorbio	131	Sainte-Agnès	96
Aspremont	95	Gourdon	57	Sallagriffon	9
Auribeau-sur-Siagne	185	Grasse	4 617	Saorge	45
Auvare	0	Gréolières	75	Sauze	8
Bairols	1	Guillaumes	141	Séranon	50
Le Bar-sur-Loup	283	Ilonse	11	Sigale	19
Beaulieu-sur-Mer	393	Isola	314	Sospel	468
Beausoleil	45	Lantosque	136	Spéracèdes	66
Belvédère	73	Levens	471	Tende	233
Bendejun	86	Lieuche	4	Théoule-sur-Mer	395
Berre-les-Alpes	75	Lucéram	115	Thiéry	4
Beuil	73	Malaussène	25	Le Tignet	238
Bézaudun-les-Alpes	26	Mandelieu-la-Napoule	2 514	Toudon	29
Biot	682	Marie	6	Touët-de-l'Escarène	21
Blausasc	110	Le Mas	8	Touët-sur-Var	67
La Bollène-Vésubie	66	Massoins	16	La Tour	46
Bonson	36	Menton	3 583	Tourette-du-Château	12
Bouyon	39	Mouans-Sartoux	850	Tournefort	7
Breil-sur-Roya	304	Mougins	1 558	Tourrette-Levens	362
Briançonnet	14	Moulinet	27	Tourrettes-sur-Loup	299
La Brigue	85	Les Mujouls	1	La Trinité	777
Le Broc	119	Nice	36 645	La Turbie	322
Cabris	155	Opio	171	Utelle	97
Cagnes-sur-Mer	4 748	Pégomas	735	Valbonne	990
Caille	48	Peille	176	Valdeblore	169
Cannes	11 750	Peillon	103	Valderoure	51
Le Cannet	3 319	La Penne	18	Vallauris	2 561
Cantaron	73	Péone	300	Venanson	18
Cap-d'Ail	38	Peymeinade	560	Vence	1 747
Carros	1 120	Pierlas	1	Villars-sur-Var	103
Castagniers	144	Pierrefeu	34	Villefranche-sur-Mer	551
Castellar	55	Puget-Rostang	7	Villeneuve-d'Entraunes	12
Castillon	18	Puget-Théniers	294	Villeneuve-Loubet	1 551
Caussols	23	Revest-les-Roches	34	<i>Sous-total département</i>	<i>110 009</i>
Châteauneuf-d'Entraunes	3	Rigaud	14	Hors département	218
Châteauneuf-Grasse	278	Rimplas	13	Total général	110 227
Châteauneuf-Villevieille	38	Roquebillière	263		
Cipières	26	Roquebrune-Cap-Martin	1 227		
Clans	65	Roquefort-les-Pins	500		
Coaraze	41	Roquestéron	62		
La Colle-sur-Loup	526	Roquestéron-Grasse	7		
Collongues	6	La Roquette-sur-Siagne	356		
Colomars	164	La Roquette-sur-Var	79		
Conségudes	4	Roubion	22		
Contes	611	Roure	8		
Courmes	22	Le Rouret	214		
Coursegoules	54	Saint-André-de-la-Roche	307		
La Croix-sur-Roudoule	10	Saint-Antonin	9		
Cuébris	9	Saint-Auban	49		
Daluis	17	Saint-Blaise	60		
Drap	335	Saint-Cézaire-sur-Siagne	260		
Duranus	7	Saint-Dalmas-le-Selvage	18		
Entraunes	23	Saint-Étienne-de-Tinée	232		
L'Escarène	272	Saint-Jean-Cap-Ferrat	250		
Escragnolles	33	Saint-Jeannet	286		
Èze	292	Saint-Laurent-du-Var	2 573		
Falicon	88	Saint-Léger	8		
Les Ferres	3	Saint-Martin-d'Entraunes	8		
Fontan	35	Saint-Martin-du-Var	190		

Une intervention est un évènement opérationnel unique ayant entraîné l'engagement de moyens (engins, personnels SP) d'un ou de plusieurs CIS (*), dans le cadre des missions dévolues au SDIS 06.

(*) CIS = Centre d'Incendie et de Secours



ACTIVITE OPERATIONNELLE DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS EN 2019

(Nombre de sortie de secours)

ETAT MAJOR		
	ETAT MAJOR	2978

COMPAGNIE ANTIBES		
	ANTIBES	8 795
	BIOT	1 798
	VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS	1 234
	VALLAURIS	2 915
	Total	14 742

COMPAGNIE CAGNES		
	CAGNES SUR MER	7 770
	CARROS	1 759
	COMPAGNIE CAGNES	5
	COURSEGOULES	134
	ROQUEFORT LES PINS	953
	SAINT LAURENT DU VAR	2 145
	VENCE	2 684
	Total	15 450

COMPAGNIE CANNES		
	BOCCA	7 056
	CANNES ILES DE LERINS	87
	CANNES PALAIS DES FESTIVALS	14
	COMPAGNIE CANNES	4
	LA ROQUETTE SUR SIAGNE	19
	LE CANNET MOUGINS (CABRIERES)	4 135
	PASTOUR	8 210
	PEGOMAS	1 294
	THEOULE SUR MER	1 325
	Total	22 329

COMPAGNIE GRASSE		
	ANDON	284
	BAR SUR LOUP	926
	CABRIS	139
	GRASSE	5 310
	LE TIGNET	997
	MOUANS SARTOUX	411
	SAINT AUBAN	112
	SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	313
	SAINT VALLIER DE THIEY	637
	Total	9 129

COMPAGNIE MENTON		
	BREIL SUR ROYA	242
	COMPAGNIE MENTON	5
	FONTAN	156
	LA BRIGUE	127
	MENTON	4 428
	MENTON-FORTY	134
	ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	905
	SOSPEL	522
	TENDE	197
	TUNNEL DE TENDE	4
	Total	6 720

COMPAGNIE PAYS NICOIS		
	AURON	107
	BENDEJUN	24
	BERRE LES ALPES	1
	BEUIL	177
	CHATEAUNEUF VILLEVEILLE	12
	COMPAGNIE PAYS NICOIS	61
	CONTES	1 100
	ENTREVAUX	2
	GILETTE	200
	GUILLAUMES	257
	ISOLA	91
	ISOLA 2000	246
	LANTOSQUE	298
	L'ESCARENE	209
	LEVENS	587
	LUCERAM	175
	PEILLE	406
	PEONE VALBERG	216
	PLAN DU VAR	766
	PUGET THENIERS	474
	ROQUEBILLIERE	313
	ROQUESTERON	167
	SAINT ETIENNE DE TINEE	125
	SAINT MARTIN VESUBIE	314
	SAINT SAUVEUR SUR TINEE	155
	TOURRETTE LEVENS	384
	VALDEBLORE	179
	VILLARS SUR VAR	345
	Total	7 391

COMPAGNIE NICE		
	BON VOYAGE	8 550
	CASTAGNIERS	500
	COMPAGNIE NICE	33
	EZE	23
	FODERE	8 431
	HANCY	6 535
	LA TURBIE	893
	MAGNAN	10 477
	NICE NORD	2 685
	SAINT-ISIDORE	4 348
	SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	1 072
	TOUR ROUGE	188
	Total	43 735

	Total	122 289
--	--------------	----------------

Nb de sorties de secours = nombre de fois où un Centre d'incendie et de secours (CIS) s'est rendu sur un événement opérationnel (Plusieurs CIS peuvent se rendre simultanément sur un seul et même événement opérationnel).

Zoom sur le risque 'Incendie feux de forêts'

1 – Généralités

Le risque feux de forêts dans les Alpes-Maritimes, bien qu'identifié comme risque naturel majeur, est considéré comme un risque courant.

2 – Niveau de risque feux de forêts

Sur le plan météo, l'entrée de la saison estivale fût marquée par une sécheresse importante des sols comme des végétaux associée à des températures élevées. Par la suite, l'absence de vent et l'hygrométrie ont contribué à modérer cette situation initialement très défavorable.

Deux fois par jour en période estivale (de juin à septembre), Météo France fixe le niveau de risque des 7 zones météo du département.

Nombre de zones météo (1 zone/1 journée)	2017	2018	2019
Sévère	325	1	8
Très sévère	25	0	0
Exceptionnel	0	0	0

3 – Bilan des feux

Le bilan annuel des feux de forêts s'élève à 86 feux pour une surface parcourue de 65,5 ha.

⇒ Feux durant la période estivale (du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019)

- 33 feux dans un massif forestier pour une superficie de 115 hectares
 - **Feux les plus marquants :**
 - Le 5 Juillet, SAORGE, 110 ha suite à un impact de foudre,
 - Le 25 Juillet, MOUANS-SARTOUX, 1,8 ha périurbain.

➤ 140 départs de feux, qualifiés « autres feux de l'espace périurbain » (AFERPU)

⇒ Feux hors période estivale

Ces sinistres sont généralement situés en zone de piémont ou de montagne, ils intéressent des espaces naturels non urbains.

Au cours de l'année 2019, 39 sinistres ont parcouru 537 ha.

4 – Les moyens mis en œuvre

Les principes de l'efficacité dans la lutte contre les feux de forêts s'appuient sur la stratégie générale « l'attaque rapide et massive de tous feux naissants ».

⇒ La surveillance et la détection précoce

Le réseau forestier de surveillance et d'alerte est placé sous la responsabilité de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). L'Office National des Forêts assure la coordination des moyens. Le Conseil Départemental met en œuvre les moyens à disposition des forestiers de « Force 06 ».

Cette surveillance est assurée par :

- ↳ 9 vigies principales activées du 1^{er} juillet au 30 septembre complétées par 3 vigies secondaires activées suivant le niveau de risques,
- ↳ 12 à 14 patrouilles forestières qui assurent l'occupation du terrain afin de détecter les départs d'incendie et la primo intervention

⇒ Les moyens de lutte pré positionnés

- les moyens terrestres

Du 25 juin au 8 septembre le S.D.I.S mobilise de 7 à 14 groupes d'intervention feux de forêts (GIFF) ainsi que les moyens de commandement. Un potentiel humain de 160 agents à 480 agents est ainsi quotidiennement consacré à la lutte contre les feux de forêts.

Ces moyens sont positionnés dans les massifs afin de réduire les délais d'intervention (au cours de l'année 2019, 76 979 hommes/heure ont été consacrés durant 61 jours à la mobilisation préventive feux de forêts).

- les moyens aériens

Durant la campagne feux de forêts le S.D.I.S 06 met en œuvre 3 hélicoptères bombardiers d'eau et les moyens de logistiques nécessaires.

Ces appareils basés à Sophia Antipolis sont systématiquement engagés sur tous départs feux de forêts.

Leur approvisionnement en eau est réalisé sur les près de 270 points d'eau (naturels ou citernes mises en place dans le cadre de la DFCL et aux gros porteurs du SDIS ou mis à disposition par FORCE 06).

La densité des points d'eau permet de réaliser des largages fréquents (un largage toutes les 4 minutes) en moyenne.

Les hélicoptères sont également utilisés pour l'acheminement des commandos feux de forêts (GAFF) et de leur équipement (au cours de la saison estivale 2019 les 3 hélicoptères ont effectué 90 heures de vol et environ 1470 largages).

DISPOSITIF MIS EN ŒUVRE PAR LE S.D.I.S EN 2019

Cartographie des secteurs et zonage météo

Le département est divisé en 7 zones météo pour lesquelles le niveau de risque est fixé 2 fois par jour par la cellule feux de forêt de Météo France.

ZONE METEO DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES



003 124 07 17 000000 - 003 124 07 000000

Moyens mis en mobilisation préventive en fonction des risques

En fonction du niveau de risque et du nombre de secteurs concernés le S.D.I.S assure une montée en puissance.

- Moyens de lutte

NIVEAU DE RISQUE	ARRONDISSEMENT DE GRASSE	ARRONDISSEMENT DE NICE
Faible Léger	Cies Antibes/Cagnes: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP Cies Cannes/Grasse: 2 GIFF / 10 ENGINs / 36 SP	NICE: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP PAYS NICOIS: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP PAYS MENTONNAIS: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP
Modéré	Cies Antibes/Cagnes: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP Cies Cannes/Grasse: 3 GIFF / 15 ENGINs / 54 SP	NICE: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP PAYS NICOIS: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP PAYS MENTONNAIS: 1 GIFF / 4 ENGINs / 18 SP
Sévère	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 6 GIFF / 26 ENGINs / 108 SP	NICE: 2 GIFF + 1 GIP / 12 ENGINs / 50 SP PAYS NICOIS: 3 GIFF / 12 ENGINs / 54 SP PAYS MENTONNAIS: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP
Très Sévère	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 7 GIFF / 38 ENGINs / 126 SP	NICE: 3 GIFF + 1 GIP / 16 ENGINs / 68 SP PAYS NICOIS: 4 GIFF / 16 ENGINs / 72 SP PAYS MENTONNAIS: 3 GIFF / 15 ENGINs / 54 SP
Extrême	CENTRE: 2 GIFF / 8 ENGINs / 36 SP OUEST: 7 GIFF / 38 ENGINs / 126 SP	NICE: 6 GIFF / 30 ENGINs / 108 SP PAYS NICOIS: 6 GIFF / 30 ENGINs / 108 SP PAYS MENTONNAIS: 3 VLHR / 3 GIFF / 15 ENGINs / 54 SP

- Moyens de commandement

En fonction du risque météo, les moyens de commandement (aéro, chefs de secteurs, officiers de quadrillage sont mis en place) :

- Type de moyens**- Départementaux****Moyens de lutte terrestre :**

- Les groupes d'intervention feux de forêts sont mobilisés et positionnés afin de réduire des délais d'intervention

Moyens aériens :

- 3 hélicoptères bombardiers d'eau assurent une attaque rapide en tous points du département et sont mobilisables du lever au coucher du soleil

3 HBE (MORANE 65 / MORANE 66 / MORANE 67)**1 Pilote / 1 Cadre HBE ou 1 Cadre hydro****2 BERCES LOURD KERO**

Camion avitailleur kérosène – permet aux hélicoptères une autonomie sur les lieux du sinistre

**1 Conducteur et 1 équipier****Moyens spécifiques :**

- Plusieurs moyens sont mobilisés pour faire face à des situations particulières :

- Groupe d'Appui Feux de Forêts (GAFF) - traitement des feux en zones difficiles d'accès

**12 SP / 1 VLHR / 1 BERCE / 1 CCFS / 1 TP**

- Groupe d'Interface Péri urbain (GIP) - engagement en zone urbanisée pour la protection de l'habitat (défense et mise en sécurité)
- Groupe Gabarit Réduit – engagement sur des voies de gabarit réduit

Moyens logistiques :

- **Personnel d'armement de la station Pélicandrome** : Durant toute la saison 3 à 6 agents assurent une permanence à la station Pélicandrome de l'aéroport de Cannes pour ravitailler les avions de la sécurité civile en produit retardant.

**Pélicandrome Cannes/Mandelieu**

**1 chef d'équipe et 2 équipiers
ou 2 chefs d'équipe et 4 équipiers**

- **Nationaux**

- Les moyens nationaux de la sécurité civile (avions et hélicoptères) sont mis à disposition par le Centre Opérationnel de la zone SUD (COZ)

12 canadairs



4 dash



3 beech 200



L'hélicoptère de la sécurité civile = 1 Dragon



La Prévision

A) HISTORIQUE ET DOCTRINE

Le groupement fonctionnel Prévision constitue un indispensable outil de pilotage et d'anticipation prospective en matière :

- De prévention et d'évaluation des risques de sécurité civile,
- De préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours,
- De conseil et d'élaboration de stratégies de réponses opérationnelles susceptibles de garantir la couverture des risques dans les meilleures conditions pour la population de notre département.

Ce groupement constitue le garant du respect de la mise en œuvre des procédures relatives à la doctrine départementale de la spécialité prévision et assure l'animation du réseau Prévision du SDIS 06 dont il coordonne les travaux et réunions.

B) MISSIONS

Le groupement fonctionnel Prévision assure le traitement des missions et dossiers suivants :

- Déploiement du RD DECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)
- Élaboration et suivi du SDACR (schéma départemental d'analyses et de couverture des risques)
- Participation à l'élaboration et à la mise à jour du COTRRIM (Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux effets de Menaces)
- Etudes et analyses des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociétaux
- Gestion des risques liés au droit des sols : avis d'urbanisme, suivi et mise à jour des PPRT (plans particuliers risques technologiques) et PPRN (plans particuliers risques naturels)
- Anticipation, prospection, planification et répertoriatio, avec suivi du système d'information géographique, interface SIG et édition des cartes pour les ATLAS DFCI et urbains
- Participation au Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST),
- Participation aux commissions et sous/commissions départementales pour :
 - La sécurité des terrains de campings et de stationnement des caravanes
 - La protection contre les risques d'incendie de forêt, landes, maquis et garrigue
 - La sécurité des infrastructures et systèmes de transports (tunnels, ouvrages d'art, Transport de matières dangereuses)
 - La sécurité routière
 - Les risques naturels majeurs
 - Les comités de sécheresse.
- Etudes et gestion des grands évènements
- Participation aux missions d'appui opérationnel dans le cadre de l'élaboration des PCS (plans communaux de sauvegarde) et DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

C) DOSSIERS PHARES 2019

Dans le cadre des sollicitations réglementaires précitées, le groupement fonctionnel Prévision a en outre traité en 2019 les principaux dossiers suivants :

1. Déploiement du RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie).
2. Réorganisation de la spécialité prévision au regard du projet d'établissement.
3. Etudes et suivi des ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
4. Réactualisation des financements et des procédures relatives à la surveillance des baignades.
5. Centralisation et suivi des dossiers relatifs à la sécurité des tunnels et infrastructures de transport.
6. Mise en œuvre, au travers d'une nouvelle symbologie, de la nouvelle classification des PEI.
7. Réédition de la cartographie urbaine de la compagnie de Nice.
8. Elaboration d'une doctrine départementale pour l'implantation des champs photovoltaïques.

9. Participation à l'élaboration et à la mise à jour des plans ORSEC.
10. Participation à la mission d'appui opérationnel pour l'élaboration des DICRIM et des PCS.

1) Le RDDECI (Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Deux ans après la parution de l'arrêté d'application visé par le préfet des Alpes-Maritimes en date du 22 décembre 2017 validant le règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie, modifié par arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2018, le GF Prévision assure le déploiement de ce référentiel auprès des diverses communes du département.



Pour rappel, la DECI constitue l'ensemble des moyens hydrauliques, susceptibles d'être employés par les sapeurs-pompiers. Elaboré par le SDIS, arrêté par le préfet en concertation avec tous les acteurs locaux, ce référentiel détermine :

- Les types de points d'eau possibles et utilisables
- Les volumes génériques à devoir disposer en fonction des risques
- Les distances risques/points d'eau et des points d'eau entre eux afin de couvrir les risques
- Les modalités de contrôle des points d'eau d'incendie.

La mise en œuvre de ce règlement départemental est obligatoire est assurée par les maires ou les présidents d'établissements de coopération intercommunale ou les présidents de métropole.

Toutefois, le rôle du SDIS reste déterminant en matière de conseiller technique des diverses autorités de police administrative et de suivi des points d'eau d'incendie, au titre de la mise à jour de sa base de données « PREVISDIS ».

A noter également que les contrôles techniques des points d'eau d'incendie sont assurés directement par les autorités de police administratives compétentes, qui fixent elles-mêmes la périodicité à 2 ou 3 ans pour effectuer ces vérifications.

Le rôle du SDIS consiste à effectuer des reconnaissances opérationnelles périodiques (sans mise en eau) annuelles, afin de s'assurer du bon état des points d'eau d'incendie, de leur accessibilité et de leur identification.

2) Les Tunnels et infrastructures routières

Le département des Alpes-Maritimes se situant en haut du palmarès des départements de France pour sa concentration de tunnels et leur longueur cumulée, une centralisation par le GF Prévision du suivi des études et projets afférents a été amorcée en 2019 et se poursuivra en 2020.

	NOMBRE TUNNELS	LONGUEUR DE TUNNEL (km)	LONGUEUR DE RESEAU (km)	% TUNNELS
FERROVIAIRE	90	63,08	235,16	26,8%
AUTOROUTIER	18	9,46	75,00	12,6%
ROUTIER	141	16,50	2602	0,6%
TOTAUX	249	89,04	2912	3,1%

Parmi ces ouvrages certains sont inter frontaliers et beaucoup doivent faire l'objet d'exercices opérationnels réguliers.

Le groupement Prévision a participé à 2 réunions du comité de sécurité binational du tunnel de TENDE , 7 sous-commissions départementales pour la sécurité des infrastructures et systèmes de transport, étudié 30 dossiers, effectué 13 visites de tunnels et participé à 4 exercices.

3) LES ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

Dans le cadre de la situation nationale relative à la mise en œuvre de la police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles pour prévenir et réduire les dangers et les nuisances liés aux installations, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique, le SDIS 06 dans son domaine de compétence concourt, à la demande de la DREAL, à l'exercice de ces missions.

A ce titre, la DREAL s'est fixé comme objectifs la poursuite des visites des établissements les plus à risques, afin d'assurer notamment leur mise en sûreté avec les autres services de l'Etat (Police, Gendarmerie et SDIS)

A noter que le suivi des ICPE a été transféré en 2017 de la Sous-direction Prévention au Groupement fonctionnel Prévision.

Par ailleurs, devant l'accroissement des projets de champs photovoltaïques, la DREAL et le SDIS ont travaillé conjointement à l'élaboration d'une charte départementale relative à leur condition d'implantation et de DECI.

Activités et suivi des ICPE - 2019

- Nombre de réunion au titre des P.P.I. (Plan Particulier d'Intervention) 12
- Etudes de dossiers (courriers ICPE) 18
- Réunions de travail 6
- Réunions sur site 6
- Réunions CODERST (Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques) 7

Etat des ICPE sur le département des Alpes-Maritimes (Source : Inspection DREAL 2018)

Nombre d'ICPE sur le 06 (Source : Inspection DREAL 2018)			
Soumises à enregistrement	Soumises à autorisation		
43	131		
	Non SEVESO	SEVESO seuil bas	SEVESO seuil haut
	120	9	2
TOTAL ICPE = 174			

A ce titre, le département compte 2 ICPE SEVESO Seuil haut

- MANE La Sarrée à Le-Bar-sur-Loup
- PRIMAGAZ à Carros

4) LA SURVEILLANCE DES BAINNADES

Le dispositif

Le SDIS 06 assure sous convention la surveillance des plages de 10 communes des Alpes-Maritimes. La surveillance des baignades est assurée par les équipes de secours nautique des compagnies de Menton, Nice, Cagnes-sur-Mer et Antibes, ainsi que le groupement fonctionnel Prévision.

Le dispositif est composé de 45 postes de secours armés du 1er juillet au 31 août avec une mise en place ponctuelle à compter du 1er mai jusqu'au 30 septembre. Ces postes de secours sont répartis de la manière suivante :

Communes	Nombre de postes
Antibes	13
Villeneuve Loubet	3
Cagnes-sur-Mer	3
St Laurent du var	3
Vallauris	2
Nice	10
Beaulieu-sur-Mer	2
Menton	5
Roquebrune-Cap-Martin	3
Roquebillière	1
10	45



L'effectif des nageurs-sauveteurs (SPP, SPV et saisonniers) contribuant à cette mission comprend 500 agents qui permettent d'assurer un effectif journalier de 137 sauveteurs. Ces personnels sont soit recrutés spécifiquement pour cette mission, soit détachés des effectifs permanents du corps départemental. Les communes remboursent intégralement les frais engagés par le SDIS. Le montant a été estimé en 2019 à 1 224 932 euros.

Le bilan

Le bilan établi entre le 1er juin et le 30 septembre 2019 fait état de :

- 8 personnes décédées en zone non surveillée par le SDIS 06
- 46 interventions pour noyades dont :
 - o 27 aquastress dont 9 enfants
 - o 7 petites noyades (stade 2)
 - o 2 grandes noyades (stade 3) impliquant des enfants
 - o 8 anoxies arrêt cardio respiratoire (stade 4) dont 3 enfants
 - o 2 décès (ACR dans l'eau)
- 139 nageurs en difficultés
- 13709 piqûres de méduses soit près de 160 interventions par jour de surveillance.
- 1607 interventions pour personnes blessées ou victimes de malaise sur la plage
- 51 recherches de personnes

5) LA CARTOGRAPHIE

Le groupement fonctionnel Prévision a également en charge la mise à jour des données cartographiques Urbaines de cinq des 7 Compagnies du corps départemental des Alpes-Maritimes (Grasse, Cannes, Cagnes/mer, Antibes et Nice) et de l'édition de l'ensemble des Atlas Urbains départementaux.

Au titre de l'année 2019, suite à la nouvelle classification des PEI sur la base de données PREVISDIS, 151 **ATLAS URBAINS (A4 et A3)** ont été réédités en totalité et seront prochainement diffusés auprès de la compagnie de Nice.

Le groupement a également poursuivi la mise à jour de la base de données DFCI.

Par ailleurs, le service cartographie du Groupement a produit la plupart des cartes thématiques dans le cadre de l'élaboration du SDACR et des grands événements qui se sont déroulés sur le territoire maralpin.

6) LA GESTION DES GRANDS EVENEMENTS ET RASSEMBLEMENTS

Afin appréhender les risques liés aux grands rassemblements et de dimensionner les dispositifs prévisionnels de secours adaptés que le SDIS doit mettre en œuvre, le service des risques naturels et sociétaux étudie chaque demande émanant de la préfecture relative à l'organisation d'une manifestation de grande ampleur.

Ces études prennent en compte les différents aspects suivants:

- Le type de manifestation
- Le nombre de compagnies territoriales concernées
- Le public concerné
- L'accessibilité des secours
- Le contexte social au moment de l'évènement
- L'impact de l'évènement sur la distribution de secours courants
- La probabilité d'occurrence d'un risque spécifique lié à la nature de l'activité
- La présence ou non d'un DPS imposé à l'organisateur (loi MOSC).

A l'issue de l'étude, le service produit un document prévisionnel qui traduit le dispositif à mettre en place in situ avec potentiellement les moyens suivants :

- Présence d'un officier dans le PC interservices et/ou PC Course
- Pré positionnement d'engin(s) adapté(s) au risque ou à l'activité
- Pré positionnement d'engin dans une fonction de cis déporté
- Renfort des différent cis impactés par l'évènement
- Mise en place d'une chaîne de commandement dédiée
- Mise en place d'un dispositif NOVI
- Mise en place d'un dispositif NRBC
- Identification des PMA/CRM/DZ

Cette liste de dispositions est non exhaustive et reste perfectible en fonction de l'analyse prévisionnelle.

Depuis le 1 janvier 2019, 186 dossiers de manifestations ont été traités par nos services. Parmi ces dossiers ont été étudiés les grands rassemblements suivants:

Carnaval de Nice, Fête des citrons, Rolex Master de Monaco, Festival du film, Fête du port de Nice pour les manifestations à caractère festif d'une part, et d'autre part les manifestations sportives de grande ampleur à savoir : La Prom classique, le Rallye Monte Carlo, le semi-marathon de Cannes, le Paris NICE cycliste, l'Iroman et le marathon Nice Cannes.

Pour le reste des dossiers étudiés ne rentrant pas dans le champ des manifestations précédentes, le groupement Prévision a instruit au titre de l'année 2019 : 74 dossiers et produit 65 documents prévisionnels.

A noter que chaque manifestation nécessite en plus de l'élaboration du document prévisionnel de secours, la rédaction d'une réponse stipulant l'avis du SDIS.

7) INSTRUCTION DES DOSSIERS LIES AU DROIT DES SOLS

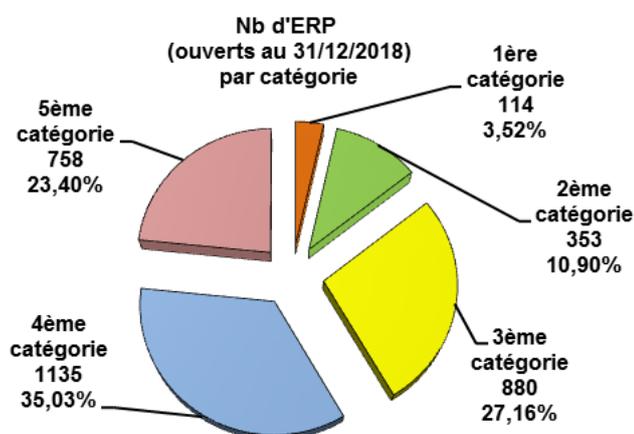
Au titre de l'instruction des dossiers liés au droit des sols, le groupement fonctionnel Prévision a instruit 2440 dossiers d'urbanisme et a participé à 18 sous commissions départementales pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement de caravanes et 5 sous commissions de sécurité contre les risques d'incendie de forêt, lande, maquis et garrigue.

La Prévention

Une mission complète d'analyse des risques, d'appui technique, de conseil auprès des maires pour les Etablissements Recevant du Public (hôtels, magasins, salles polyvalentes, etc...) visant à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention de secours.

Les Sapeurs-pompiers préventionnistes s'appuient sur une réglementation évolutive dans le domaine des techniques bâtimentaires et sur des règles de fonctionnement adaptées à chaque type d'établissement. Ils interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.

Ils étudient les « dossiers avant construction » des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH), en intégrant notamment l'accès des secours, la stabilité au feu, le désenfumage, etc. Ils effectuent également des visites de contrôle sur le terrain avant la mise en exploitation du bâtiment et l'ouverture au public et réalisent des visites régulières (*à périodicité obligatoire et planifiée par la réglementation*) dans le cadre des commissions de sécurité.



Le département des Alpes-Maritimes compte 3 211 ERP (ouverts au 31 décembre 2019) et le taux d'ERP visités à cette date par le SDIS 06, tenant compte des périodicités fixées par la réglementation, s'élève à 97,20 %.

Nbre d'Etablissements Recevant du Public (ouverts au 31/12/2019) et Nbre d'ERP visités à cette date							
Type ERP	1ère catégorie	2ème catégorie	3ème catégorie	4ème catégorie	5ème catégorie	totaux	dont ERP 1er groupe
Nb ERP	117	348	872	1126	748	3211	2463
Nb ERP visités	102	333	841	1110	735	3121	2386
Taux d'ERP visités (visites réglementaires) >						97,20%	96,87%

Bilan d'activités SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne)

Les préventionnistes assurent la présidence des jurys d'examen pour les Services de Sécurité incendie et d'Assistance à Personnes (S.S.I.A.P.) ainsi que la présidence, par délégation du Préfet des Alpes-Maritimes, de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (S/CCDSA).

Au titre de l'année 2019, les représentants du DDSIS ont présidé **77 examens** dont :

- **60** jurys SSIAP 1 : agent de sécurité
- **14** jurys SSIAP 2 : chef d'équipe
- **3** jurys SSIAP 3 : chef de service

Ces examens ont permis d'évaluer **649 candidats** dont **502 ont été certifiés et 147 ajournés**.

Les Personnels

L'effectif 2019 et sa répartition entre SPP, SPV, Personnels du SSSM et PATS au 31/12/2019

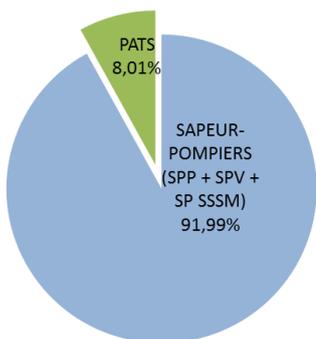
L'effectif du SDIS 06 est composé de :

- 1 269 sapeurs-pompiers professionnels (SPP hors SSSM),
- 2 795 sapeurs-pompiers volontaires (SPV hors SSSM),
- 374 personnels administratifs et techniques (PATS)
- 239 personnels (médecins, pharmaciens, infirmiers, psychologues) dont 24 SPP et 215 SPV du service de santé et de secours médical (SSSM).

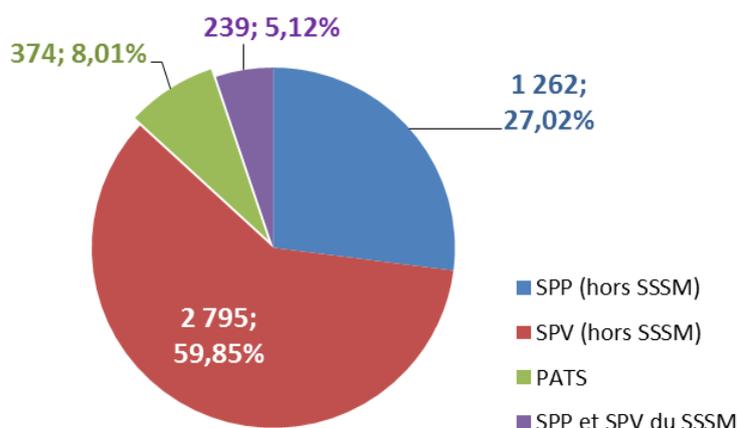
L'ensemble formant au 31 décembre 2019 un effectif total de 4 670 agents.

L'effectif sapeurs-pompiers total (SPP, SPV ainsi que les personnels du SSSM également sapeurs-pompiers) représente un taux de 91,99 % de l'effectif global.

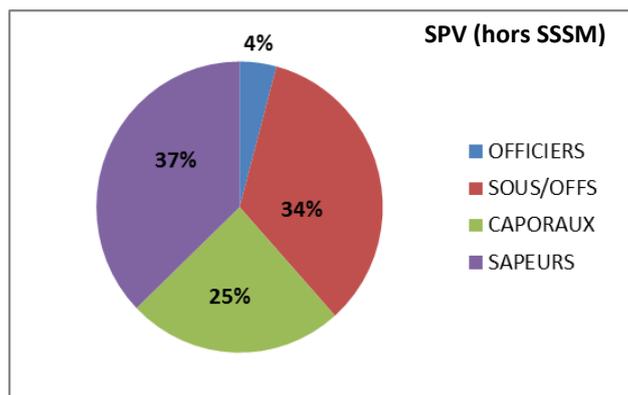
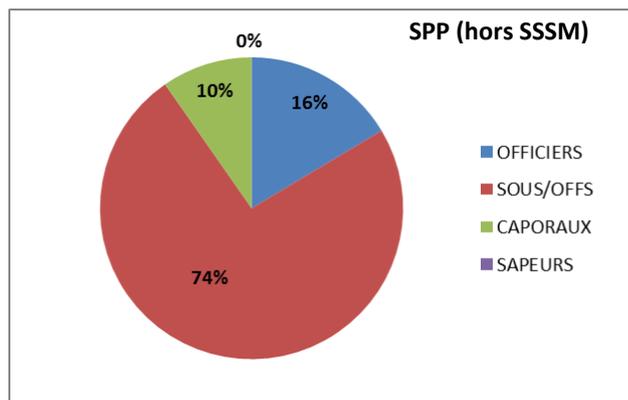
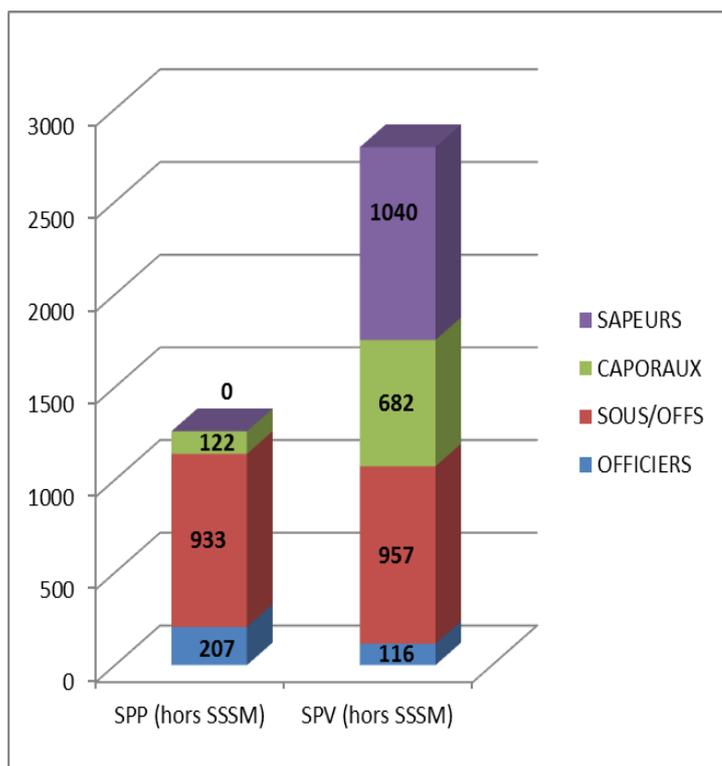
Celui des PATS est de 8,01 %.



Répartition des effectifs pour l'année 2019



Le taux d'encadrement des personnels (effectif du corps départemental par hiérarchie de grades SP)



Le SSSM

Ses missions

Le Service de Santé et de Secours Médical du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SSSM) des Alpes-Maritimes exerce les missions suivantes :

- ✚ La surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers,
- ✚ L'exercice de la Médecine Professionnelle et d'Aptitude des sapeurs-pompiers,
- ✚ Le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité, notamment auprès du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail,
- ✚ Le soutien sanitaire des interventions des Services d'Incendie et de Secours et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers,
- ✚ La participation à la formation des sapeurs-pompiers au secours à personne,
- ✚ La surveillance de l'état de l'équipement médico-secouriste du service.

En outre, le service de santé et de secours médical participe :

- ✚ Aux missions de secours d'urgence définies par la [loi n° 86-11 du 6 janvier 1986](#) relative à l'aide médicale urgente et aux transports sanitaires ;
- ✚ Aux opérations effectuées par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours impliquant des animaux ou concernant les chaînes alimentaires ;
- ✚ Aux missions de prévision, de prévention et aux interventions des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, dans les domaines des risques naturels et technologiques, notamment lorsque la présence de certaines matières peut présenter des risques pour les personnes, les biens ou l'environnement.

I - Les missions opérationnelles

A - La médicalisation et la para-médicalisation des interventions de Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP)

En 2019, l'activité du SSSM toutes missions confondues est de **7 278 interventions**.

1) [L'évolution des interventions 2017 – 2019](#)

Interventions SUAP	2017	2018	2019	Variation n/n-1
SDIS 06	94 604	88 699	85 361	- 3.76 %
SSSM	7 798	7 655	7 278	- 4.92 %

Total interventions SDIS 06	2017	2018	2019	Variation n/n-1
	119 319	112 996	110 227	- 2.45 %

L'activité globale du SDIS 06 connaît un fléchissement continu du nombre des interventions, particulièrement accentué en 2018. Les interventions SUAP suivent la même tendance. Ce recul du nombre d'interventions au plan départemental est lié notamment à la baisse du secours à personne grâce à la présence d'un coordinateur ambulancier au CRRA 15 et à la mise en œuvre d'un logigramme commun entre le SDIS 06 et le CRRA 15.

2) La répartition des interventions par type de mission/fonction

Intervenants	SUAP/ AMU	SSO	Avec SPV	Hors département
Médecins seuls	604	2	458	0
Médecins + infirmiers	2968	87		
Infirmiers seuls	3706	242	2 327	0
TOTAL interventions	7278	331		
Dont avec au moins 1 PISU	1 294	13		

Concernant le SSO, l'activité des « infirmiers seuls » est toujours prépondérante.

3) La répartition par vecteur/année

Cet indicateur concerne l'ensemble des missions par vecteur et ne se limite pas au seul SUAP.

GARDES POSTEES	2017	2018	2019
VLM Cagnes sur Mer	1 499	1 530	1463
VLM SUD	1 116	1 123	1000
VLM NORD	207	200	187
VLM ANTIBES	141	162	139
DRAGON 06	486	509	498
TOTAL INTERVENTIONS VLM	3 449	3 524	3 287
VLI ANTIBES	893	899	936
VLI CANNES	1 037	1 030	1106
VLI NORD	342	313	288
VLI MENTON	555	480	417
VLI NICE (HANCY H12)	1 115	1 040	865
TOTAL INTERVENTIONS VLI	3 942	3762	3 612
TOTAL GARDES POSTEES	7 391	7 286	6 899

A l'image de l'activité générale du SDIS 06, les interventions VLM/VLI connaissent une tendance régressive.

Comme les années précédentes, la VLM Cagnes/mer reste le vecteur médical le plus sollicité.

Concernant les moyens para-médicalisés, le total des interventions VLI est en diminution de 4 %. Malgré une diminution de son activité, la VLI Hancy reste la plus sollicitée en sachant qu'elle n'est en activité que sur les périodes de 12 heures en journée.

INTERVENTIONS	2017	2018	2019
Gardes postées	7 391	7 286	6899
Correspondants territoriaux	361	341	340
Autres (VRSS, AMI, VMS...)	46	28	39
TOTAL	7 798	7 655	7 278

B - Le Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO)

1) Le personnel sollicité

Interventions	Nombre interventions soutien sanitaire	
	2018	2019
Médecins seuls	2	2
Médecins + infirmiers	97	87
Infirmiers seuls	236	242
Dont avec PISU	20	13
TOTAL	335	331

Le SSO se caractérise par des données stables et une présence toujours prépondérante des ISP.

2) Les interventions du Véhicule de Réhabilitation et de Soutien Sanitaire (VRSS)

Nombre d'interventions	2017	2018	2019
VRSS	25	21	25

Le Soutien Sanitaire Opérationnel fait partie des missions prioritaires du SSSM.

Ainsi, en plus des moyens en garde postée, le SSSM dispose de deux VMS (Véhicule Médical de Soutien), de deux VRSS et d'une Antenne Médicale sur Intervention (AMI) pour assurer cette mission.

C - Les médecins SPV correspondants territoriaux du haut et moyen pays

Correspondants territoriaux	Nombre d'interventions		
	2017	2018	2019
MSPV libéraux	314	307	278
ISPV sous protocoles	47	34	62
TOTAL	361	341	340

Le nombre d'interventions réalisées par les médecins SPV correspondants territoriaux du haut et moyen pays est stable.

D - Les missions vétérinaires

Missions spécifiques :

- la surveillance de la condition physique des chiens des SP, l'exercice de la médecine d'aptitude et préventive des chiens des équipes cynotechniques, le soutien sanitaire et les soins d'urgence aux chiens des équipes cynotechniques
- le conseil en matière de médecine préventive, d'hygiène et de sécurité
- la participation à la formation des SP au risque animalier et/ou biologique ainsi que la formation des équipes spécialisées (groupe animalier, cynotechnie, NRBC).

Missions partagées :

- la participation aux opérations effectuées par les SDIS impliquant les animaux ou concernant les chaînes alimentaires,
- la participation aux missions de prévision, de prévention et aux interventions des SDIS dans les domaines des risques naturels et technologiques, notamment lorsque la présence de certaines matières peut présenter des risques pour les personnes, les biens et l'environnement.

Année	Nbre inter	Nbre inter animaux dangereux	Nbre inter animaux en danger	Nbre inter hors département
2018	80	31	49	0
2019	72	19	53	0

En 2019, le nombre des interventions a chuté de 10 %.

- 43 % des espèces animales manipulées appartiennent à la faune sauvage et/ou exotique
- 73 % des interventions réalisées relèvent du sauvetage.

A noter : une très forte hausse des missions interservices (sur réquisition) des vétérinaires SP (+ 70 %) et du recours à la télé anesthésie (+ 50 %).

II - Les missions de santé en service

A - L'activité de médecine professionnelle et préventive

1) Les agents visités

—► Les agents visités pour le SDIS : 4 283

Année	Nombre d'agents SDIS visités
2017	4 792
2018	4 465
2019	4 283

La tendance à la baisse, déjà constatée en 2018, se confirme en 2019 : 182 agents visités en moins. Elle résulte du passage à 2 ans pour les visites concernant les agents âgés de 18 à 38 ans sans pathologie particulière ou suivi adapté (Cf. arrêté du 06/05/2000 et avis du CHSCT du 20/10/2017).

—► Les agents visités pour le conseil départemental : 1 344

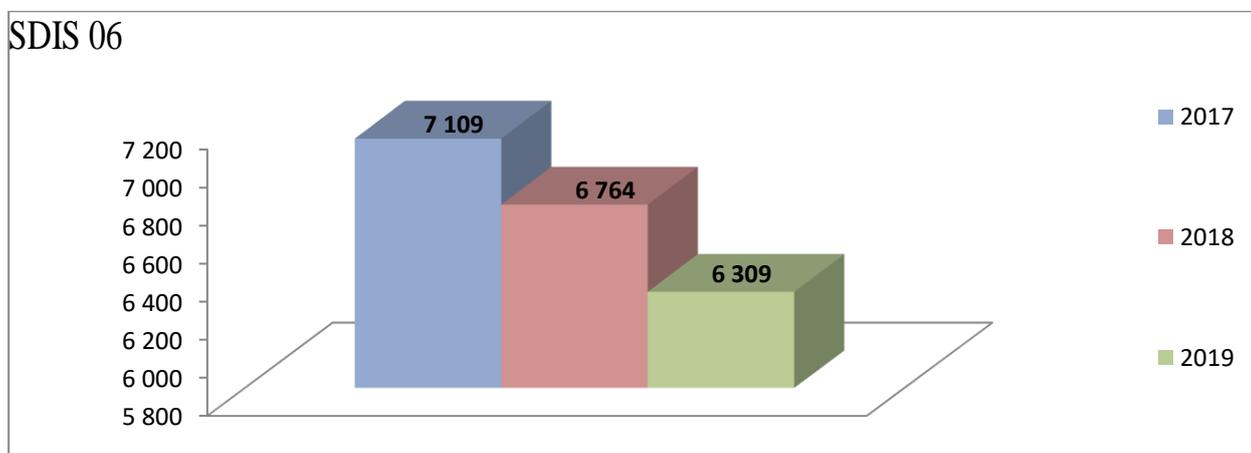
Les agents visités	2017	2018	2019
Agents affectés exclusivement au CD	1 348	1 035	1 282
Agents CD et SPV	43	50	62
TOTAL	1 391	1 085	1 344

Le nombre des agents « exclusivement départementaux » visités a nettement augmenté (+247), contrairement aux agents du SDIS (- 182).

A noter : Les chiffres présentés au CHSCT du conseil départemental sont légèrement différents, les modes de calcul étant spécifiques à chaque structure.

2 – Les visites réalisées

Visites réalisées	SDIS
2017	7 109
2018	6 764
2019	6 309



Comme pour le nombre d'agents visités, le nombre de visites réalisées est en baisse (455 visites en moins).

B - La CAMPSY

La Cellule d'Aide Médicale et psychologique composée de psychologues experts SPV et de médecins, procure accompagnement et soutien aux SPP, SPV et PATS dans le respect du secret professionnel et de la confidentialité.

La CAMPSY a pour missions :

- le soutien psychologique des agents en difficulté,
- les débriefings psychologiques suite à un évènement ou une intervention marquante,
- les entretiens d'expertise en lien avec la médecine professionnelle,
- les actions de formation et de prévention.

Année	Nombre de sollicitations CAMPSY (SP)	Nombre d'heures d'expertise
2017	5	70.5
2018	5	70
2019	6	86

En 2019, la CAMPSY a connu :

- Une augmentation significative de son activité d'expertise.
- Une réorganisation de son mode de fonctionnement : le périmètre des actions a été redéfini et un pilote de dossier a été désigné pour chaque mission.

En outre, l'activité d'expertise s'est accrue en raison d'évènements à fort impact psychologique auxquels l'établissement s'est trouvé confronté (décès suite à longue maladie/ accident de la voie publique).

III – La mission d'appui au fonctionnement

Cette mission comprend l'activité pharmaceutique, la logistique santé et la gestion des DAE du Conseil Départemental

A – La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

Par décret du 26 décembre 2000, le législateur rend obligatoire la mise en place de PUI dans les SDIS afin de leur permettre de mener à bien les missions définies par le décret du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des SDIS.

Les missions de la PUI :

« La pharmacie à usage intérieur du service départemental d'incendie et de secours approvisionne les centres d'incendie et de secours en médicaments, objets ou produits nécessaires aux malades ou blessés auxquels ils donnent des secours et assure la surveillance de ces dotations ». (Article R5126-67 du code de la santé publique)

La PUI approvisionne également les véhicules opérationnels du service de santé. Elle a en charge la gestion des médicaments notamment l'oxygène médicinal, les dispositifs médicaux stériles, les pansements et produits d'hygiène.

Elle a également en charge l'information sur les produits de santé, la promotion et l'évaluation du bon usage des produits de santé ainsi que la sécurisation du circuit du médicament.

B – La logistique santé

Le service de la logistique dispose du matériel suivant :

Type de véhicules	2018	2019
Véhicules médicalisés (VLM)	5	3
Véhicules para-médicalisés (VLI)	5	4
Véhicules spécialisés de soutien opérationnel	7	5
Ambulances de type C	116	116
Véhicules logistique (ULS/ULM)	3	3
Véhicules PC médical	0	1
Moyen NRBCe spécifique SSSM	1	2
Cellule médico-psychologique	1	1
PMA	3	3
DSA SP	503	415
DAE conseil départemental	643	683

C – La gestion du parc DAE du CD – La sensibilisation grand- public

Le SDIS, en partenariat avec le Conseil Départemental et les communes, a développé une « campagne » active de sensibilisation à l'usage des défibrillateurs s'engageant ainsi dans la prévention des accidents domestiques.

De plus, le **décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes** impose aux établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe avant le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3, le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4 et le 1er janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5.

Le SDIS 06 gère 692

DAE répartis sur l'ensemble du département et destinés à l'usage du public. Parallèlement, des actions de sensibilisation sont menées pour familiariser la population à l'usage de ces appareils.

Ratio DAE/habitant : 1 DAE pour 2 400 habitants.

GF CITOYENNETE



Objectif : Favoriser l'auto-sauvegarde des publics face aux aléas de sécurité civile et des risques majeurs
Réduire la vulnérabilité et la sinistralité – Accroître la résilience
Partager les valeurs républicaines
Réduire les incivilités et les entraves aux secours
Dynamiser le volontariat

Méthode : Démarches proactives de sensibilisations citoyennes de proximité (adultes et enfants)

Moyens : Un groupement, une volonté de servir, des partenariats, des prospectives,
Une équipe d'animateurs d'éducation aux risques

ACTIONS RÉALISÉES :

SENSIBILISATION A LA CONSCIENCE DU RISQUE ET A LA GESTION DE CRISES (adultes)

Module IMPACT (*Immédiat Management Planification Action*)

Module interactif d'apprentissage par les compétences : les cellules «planification» conçoivent et animent une crise gérée par les cellules «action» (3h00)

Module dispensé en France (06, 13) et à l'international : Jordanie, Liban et Tunisie.

31 actions pour 843 personnes sensibilisées (Equipes interministérielles, équipes de direction et personnels).



PREVENTION DES ENJEUX DE SECURITE CIVILE

1. IPCS - Information Préventive aux Comportements qui Sauvent (adultes)

Dynamique d'éducation aux risques de sécurité civile initiée depuis 1995. Du sinistre à l'arrivée des secours, que dois-je faire pour la mise en sécurité des personnes et de l'établissement dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté - PPMS (5h00) ?

Convention quadripartite entre la Préfecture des Alpes-Maritimes, l'Académie de Nice, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et le SDIS 06. 400 000 personnes sensibilisées depuis sa mise en œuvre.

71 actions pour 991 adultes sensibilisés (établissements scolaires, collectivités, établissements privés).

2. Exercice d'évacuation dans le cadre du PPMS

Exercices réalisés pour les établissements ayant suivi un IPCS (thématique incendie, mise à l'abri, séisme)

7 actions, 745 élèves et adultes sensibilisés.

3. ASSEC (ASsistant SECurité) (CM1 à 2nd)

Aider le professeur lors des mises en sécurité : évacuation, mises à l'abri, gestes de premiers secours (2h00).
337 actions pour 8087 élèves assistants sécurité sensibilisés (200 élèves peuvent être sensibilisés par jour) et 1 action adaptée pour 15 adultes.

4. Risque sismique (collégiens)

Quels comportements adopter en cas de séisme, quelles sont les techniques d'interventions des sapeurs-pompiers ?

1 atelier, 26 élèves sensibilisés.

CLASSES A THEMES

1. Classes Engagement et Citoyenneté (5^{ème})

Programme innovant de la politique de la ville porté par la Préfecture des Alpes-Maritimes associant le SDIS, l'Armée, la Police Nationale et la Gendarmerie.

Dynamique éducative sur les valeurs républicaines et la connaissance des missions des partenaires.

Collèges Jules Romains et Maurice Jaubert à Nice, Paul Langevin à Carros.

40 actions pour 68 collégiens – 13 séances de 2h00/an.



Classe Engagement Citoyenneté à Paris



2. Classes Cadet de la Sécurité Civile (5^{ème} et 3^{ème})

Démarche nationale : sensibilisation aux enjeux de sécurité civile, valeurs républicaines, je suis acteur de ma sécurité et celle de mes proches, j'identifie le danger pour les éviter et j'adopte les comportements les plus adaptés, je découvre les missions des sapeurs-pompiers pour mieux les respecter et les solliciter à bon escient. Collèges Pablo Picasso à Vallauris et Carnot à Grasse et depuis la rentrée 2019 : collège Don Bosco à Nice.

32 actions pour 75 collégiens – 14 séances de 2h00 ou 3h00/ tous les 15 jours.

3. Classe Cadets de la Défense (3^{ème})

Démarche nationale : sensibilisation aux enjeux de sécurité civile, valeurs républicaines, connaissance du métier de sapeur-pompier.

Classe de la défense du secteur de Cannes et Puget Théniers.

2 actions pour 57 collégiens sensibilisés – 1 séance de 3h00/ an.

Programme annuel des classes à thèmes – séance de 2h00 à 3h00 :

- Présentation des missions de sapeurs-pompiers, appel des secours (112).
- ASSistant Sécurité.
- Gestes qui Sauvent.
- Module Incendie : démystification des extincteurs. La fumée c'est dangereux.
- Découverte des moyens de sécurité et de secours du collège.
- Sensibilisation sur les comportements dangereux et l'entrave des secours.
- Jeux de cohésion / sport.
- Risques routier : mise en situation de secourisme.
- Visite d'un Centre d'Incendie et de Secours.
- Séance au Centre d'Entraînement au Port de l'Appareil Respiratoire Isolant et visite du Centre de Traitement de l'Alerte.
- Présentation de la spécialité cynotechnique.
- Présentation de la spécialité Sauvetage Déblaiement.
- Randonnée cohésion : initiation à la lecture de carte, prévention feu de forêt.
- Présentation de la spécialité Groupe Sauvetage Animalier.
- Présentation du Groupe d'Intervention Nautique, prévention en mer.
- Espace Game sécurité civile.
- Cérémonie.

PREVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES (3 à 8 ans et adultes)

Module « C'EST BIEN » (*Chutes-Etouffement-Sport-Transport-Brulure-Intoxocation-Electrocution-Noyade*)

Prévention des risques domestiques des plus vulnérables (45 mn).

107 actions pour 2602 maternelles et écoliers sensibilisés (200 élèves peuvent être sensibilisés par jour) et 4 actions pour 77 adultes.



SECURITE ROUTIERE

1. Crash test + atelier de secourisme (collégiens et lycéens)

Démonstration des distances de freinage et crash test d'une voiture percutant à 30km/h un scooter avec mannequin protégé avec l'équipement du parfait motard. 2 élèves jouent le rôle des primo intervenants sur l'accident suivi par l'intervention d'un VSAV (30 min). Ateliers de secourisme (5x 45 min).

18 actions pour 3178 collégiens et lycéens (300 élèves peuvent être sensibilisés par jour).



2. Témoin d'un accident, je fais le 1^{er} PAS vers la victime (primaires à adultes)

Témoin : premier maillon de la chaîne des secours, je fais le 1^{er} PAS vers la victime : je me protège, je protège les tiers et la victime, j'alerte les secours je fais les premiers gestes de secourisme (15 min).

37 actions pour 8328 collégiens et lycéens (340 élèves peuvent être sensibilisés par jour).

3. Sécurité dans les Transports Scolaires (primaires à adultes)

Avant, pendant et après, limiter les risques d'accidents et faciliter l'évacuation du bus (1h00).

Action réalisée en partenariat avec les transporteurs scolaires; les forces de l'ordre et le Conseil Départemental.

39 actions pour 2175 collégiens sensibilisés (200 élèves peuvent être sensibilisés par jour).

RISQUES SOCIAUX, REDUCTION DES INCIVILITES

1. Stage de citoyenneté et formation civique avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (mineurs et jeunes adultes)

Présentation des missions des sapeurs-pompiers, sensibilisation sur les comportements dangereux et l'entrave des secours, responsabilisation individuelle, initiation au secourisme (2h30).

14 actions pour 86 jeunes sensibilisés.

2. Violences aux collègues

Atelier Miranda : pièce de théâtre sur les conséquences du harcèlement suivi de groupes de paroles

2 actions, 120 collégiens sensibilisés.

3. Prévention des incivilités - Rencontres Citoyennes en Centre d'Incendie et Secours (5^{ème})

Ateliers sur la connaissance des sapeurs-pompiers et les conséquences des incivilités (2h)

1 action pour 20 collégiens sensibilisés.

4. Bains en entreprise (3^{ème} et 2nd)

Elèves de 3^{ème} en REP+ (à la demande de la préfecture) et candidatures spontanées d'élèves en 3^{ème} et 2nd.

1 stage de 1 à 2 semaines pour 8 élèves sensibilisés.

PREVENTION BAINNADES

1 action pour 30 adultes

PREVENTION DES INCENDIES DOMESTIQUES (collégiens à adultes)

Simulateur incendie - Tente avec machines à fumée et totems préventifs (15 min).

Les fumées sont dangereuses, je me baisse et je sors de la pièce, je referme la porte derrière moi.

4 actions pour 936 personnes sensibilisées.

PREVENTION DES FEUX DE FORETS (collégiens)

Jeu de rôle interactif sur le risque feux de forêt et présentation d'un CCF (45 min).

Quels sont les comportements adaptés face au danger du feu de forêt, comment les sapeurs-pompiers luttent contre le feu de forêt, nécessité de débroussailler (4 jours sur deux sites : parcs départementaux de la Revère et Vaugrenier lors des journées nature du Conseil Départemental)

8 actions pour 858 collégiens sensibilisés et 1 action pour 130 élèves école Polytech Sophia Antipolis

LE MINI PARCOURS SPORTIF SAPEUR-POMPIER (6-12 ans)

Engagement physique, prise de risque et respect des règles de sécurité, message de sensibilisation des parents aux accidents domestiques (durée du parcours : 1 minute par enfant).

32 actions pour 2366 enfants et familles sensibilisées (170 élèves peuvent être sensibilisés par jour).

**ACTIONS CITOYENNES – MANIFESTATIONS – SALONS**

Rencontre de la sécurité civile, Rallye Citoyen, Rallye Mont-Agel, Parcours du cœur, Association virade de l'espoir, Congrès régional départemental, Congrès départemental, 12^{ème} fête des enfants, Forum des métiers, Printemps des Rives, Journées d'intégration dans les collèges, Journées portes ouvertes dans les CIS, Association Solidarsport, Mairie, etc.

Lors de ces manifestations, plusieurs ateliers peuvent être proposés : Simulateur Incendie, Mini Parcours sportif Sapeur-Pompier, Le témoin : 1^{er} maillon de la chaîne des secours, etc.

43 actions pour 5806 personnes sensibilisées.

Plus de 760 personnes ont été sensibilisées dans certaines manifestations.

BILAN 2019 :

Nb total d'actions : 832

Nb total de personnes sensibilisées : 37 630 dont 5960 adultes et 31 670 élèves.

(Les actions de sensibilisations sont comptabilisées dès lors qu'un message de prévention est transmis à une cible citoyenne à partir d'une durée de 15 minutes hors mini parcours sportif du sapeur-pompier).

Les Moyens

Les Véhicules

Le SDIS 06 dispose de véhicules permettant de répondre aux diverses situations de secours. Le parc matériel roulant est composé au global de 1 107 véhicules.

Véhicule de secours et d'assistance aux victimes



Prix unitaire moyen d'achat
73 976 €

Les Véhicules	2019	
	Parc Global	dont 'affecté en site OPS'
Total du parc roulant	1 107	807
Véhicules de Secours (sanitaire et secours routier)	197	180
dont : - Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV)	145	131
- Véhicule de Secours Routier	21	18
- Véhicule Polyvalent de Secours Routier	7	7
- Véhicule intervention tramway fourgonnette	2	2
- Véhicule de liaison Médicalisé	11	11
- Véhicule léger infirmier	3	3
- Autres (AMI, VRSS, VNOVI, VULS)	8	8
Engins Incendie et Feu de Forêt	251	225
dont : - Fourgon Pompe Tonne	56	51
- 'autres Engins Incendie (VPSI, VLIS, DAL)'	27	27
- Camion Citerne Feux de Forêt	151	130
- Camion Citerne Grande Capacité	16	16
- 'autres engins feu de Forêt (CAFF, ..)'	1	1
Moyens Elévateurs Automobiles	20	20
dont : - Echelles Pivotantes (EPC & EPS, BEAL)	20	20
Véhicules d'Intervention Diverses	180	109
dont : - Véhicule tout usage fourgonnette (VTU1)	57	43
- Véhicule tout usage léger (VTU2)	123	66
Véhicules de protection, soutien, logistique, Spécialité	78	61
- Véhicule soutien logistique (Méca, moto, porte engin..)	11	6
- Véhicule Appui opérationnel (CRAC, PCE, FEV, VAR..)	34	28
- Engins spécialisés (cyno, GMP, GIR, RD, NRBC..)	20	17
- Autres (LOG, VMP, VTRS, CMIC, VREPI)	13	10
Véhicule de liaison, commandement, reconnaissance	360	201
dont : - Véhicule Poste de Commandement (VPCC & VPCG)	8	5
- Véhicule liaison hors route (VLHR, VLTT)	112	92
- Véhicule de liaison utilitaire ou tout usage (VLU, VLTU)	77	46
- Véhicule de liaison léger (VL)	163	58
Véhicule de transport de personnel	21	11
dont : - Véhicule Transport de Personnel (VTP 6 à 9 pl)	21	11
(*) Non comptés, les véhicules dits 'indisponibles' (ex : reconditionnement, maintenance longue durée, en instance de réforme, etc.)		

Fourgon Pompe Tonne Léger « Secours Routier »



Prix unitaire moyen d'achat
251 681 €

Echelle Pivotantes



Prix unitaire moyen d'achat
589 800 €

PARC NAUTIQUE	34	33
TOTAL PARC ROULANT ET NAUTIQUE	1 141	840

Acquisitions en véhicules et équipements spécialisés sur l'année 2019

Véhicules et équipements spécialisés commandés en 2019		
12	VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)	887 712,56
1	VSAV SMUR	88 903,10
2	CRAC	99 985,57
2	VLI DUSTER (VL infirmier)	82 815,57
1	EPC 32 mètres (échelle pivotante à mouvements combinés)	589 800,00
4	VTU1 (véhicule tout usage fourgonnette) type MASTER	94 687,16
1	VTU1 UMSIC (unité mobile des systèmes d'information et de communication) + aménagements	32 275,79
1	VTU1 ATED (véhicule tout usage fourgonnette) type MASTER + aménagements	33 027,00
1	FPTL (fourgon pompe tonne léger) livraison 2020	227 735,00
8	CCFM (camion citerne feu de forêt moyen / canon-treuil) livraison 2020	2 136 629,32
1	VTRAM (véhicule tramway) livraison 2020	115 744,00
2	VLOD/VLTU	29 383,22
1	VRCH (véhicule risques chimiques)	192 146,60
1	VPL (SOS NA)	113 823,22
1	FPTL SROD (Fourgon pompe tonne léger - secours routier - opérations diverses) livraison 2020	251 681,10
Sous total Véhicules et équipements spécialisés		5 008 322,47

Matériels mobiles d'incendie et de secours commandés en 2019		
3	VLHR (véhicule léger hors route) type DUSTER	59 147,04
3	VLTT (véhicule léger tout terrain) + équipements	118 955,94
3	VTP (véhicule transport personnel) 9 places	73 344,85
10	VTU 2 (5 places vitrés) type KANGOO	146 916,09
5	VTU 2 (2 places tolés) type KANGOO	73 761,30
Sous total Matériels mobiles d'incendie et de secours		407 876,17

TOTAL GLOBAL		5 416 198,64
--------------	--	--------------

Les Moyens nautiques

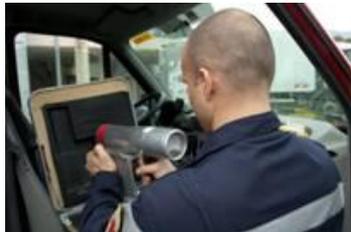
- **10 Barques inondations** (embarcation légère transportable pour inondation/motorisation 25 CV) :
 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (4) / MENTON (2) / ANTIBES (2)
- **8 Embarcations « semi-rigides » : 4,20 m à 4,60 m / motorisation 40 CV**
 Missions principales : Secours côtier
 - o Positionnement → NICE (2) / CANNES (2) / MENTON (1) / ANTIBES (1) / CAGNES (1) / RESERVE DEPARTEMENTALE (1)
- **2 Embarcations « semi-rigides » : 6 m à 6,30 m / motorisation 150 CV**
 Missions principales : Secours côtier, support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau
 - o Positionnement → MENTON (1 « Sainte Luce ») / ANTIBES (1 « Martini »)
- **3 Vedettes « coques rigides » / motorisation 200 à 250 CV**
 Missions principales : Support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité
 - o Positionnement => Nice (1 « Alerte V ») / Cannes (1 « Fourmigüe ») / Antibes (1 « Volpi »)
- **1 vedette « sauvetage » plus de 10 m / motorisation 2X 420 CV**
 Missions principales : support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité, PC Mer
 - o Positionnement => Nice (1 « Croizet »)
- **2 vedettes « bateau pompe » plus de 10 m / motorisation respective 2X 350 CV et 2X 609 CV**
 Missions principales : support plongée, surveillance plan d'eau Avions Bombardiers d'Eau, service sécurité, feux de Navire, PC Mer
 - Positionnement => Cannes (1 « Brutus ») / Antibes (1 « Jean Giraud »)

Les sections opérationnelles spécialisées (SOS)



Groupe Milieu Périlleux :

- secours en Montagne,
- secours en canyon,
- secours en milieu sous-terrain
- secours en eaux vives



Risques radiologiques :

- 1 cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR)
- 2 unités de décontamination NRBC (dotation Etat)



Risques Chimiques et Biologiques :

- 2 cellules mobiles d'intervention chimique (CMIC)



Groupe d'Investigation et de Reconnaissance :

- 2 unités (arrondissements de Nice et Grasse)



Secours Nautique et Subaquatique :

- secours subaquatique,
- secours côtier,
- secours en eaux vives



Sauvetage Animalier :

- 1 véhicule de secours animalier appuyé d'un vétérinaire



Sauvetage Déblaiement :

- 3 groupes d'intervention
- 1 DICA (détachement d'intervention de catastrophe aéroporté)



Unité d'intervention Cynotechnique :

- Recherche sous décombres,
- Recherche sous avalanches

Les Infrastructures

Le SDIS dispose de 76 casernements dont (voir le positionnement des centres de secours sur la carte du département en page 7 ci-avant) :

- 9 CSP (Centre de Secours Principal : Effectif mini = 14)
- 6 CS (Centre de Secours : Effectif minimum = 9)
- 48 CPI (Centre de Première Intervention)
- 13 APS (Antenne de Premiers Secours)

En complément, les locaux administratifs et techniques 'fonctionnels' de l'état-major sont répartis sur 5 sites distincts situés sur les communes de Villeneuve-Loubet, Vallauris et Cagnes-sur-Mer.

Surface totale des locaux :

- Locaux administratifs (dont locaux de vie) : 67 008 m²
 - Locaux techniques (dont garages et ateliers) : 31 083 m²
- 98 091 m²**

Plan pluriannuel pour 2016-2021

Le plan pluriannuel de constructions et de restructurations pour 2016-2021 est défini dans ses grandes lignes. Sont en instruction, les opérations suivantes :

Opération	Type travaux
CIS Saint-Laurent-du-Var	Construction nouvelle caserne
CIS La Turbie	Construction nouvelle caserne
CIS Tourrette-Levens	Construction nouvelle caserne
CIS Roquebillière	Extension CIS
CIS Roquefort-les-Pins	Construction nouvelle caserne
CIS Saint-Martin-du-Var	Construction nouvelle caserne
CIS Cagnes-sur-Mer	Réhabilitation chambres gardes
CIS Cannes-Bocca	Extension chambres gardes

Pose de la première pierre du CIS de Saint-Martin du Var



Nouvelle caserne de Saint-Laurent du Var



Pose de la première pierre du CIS de Roquefort-les-Pins



Les Finances

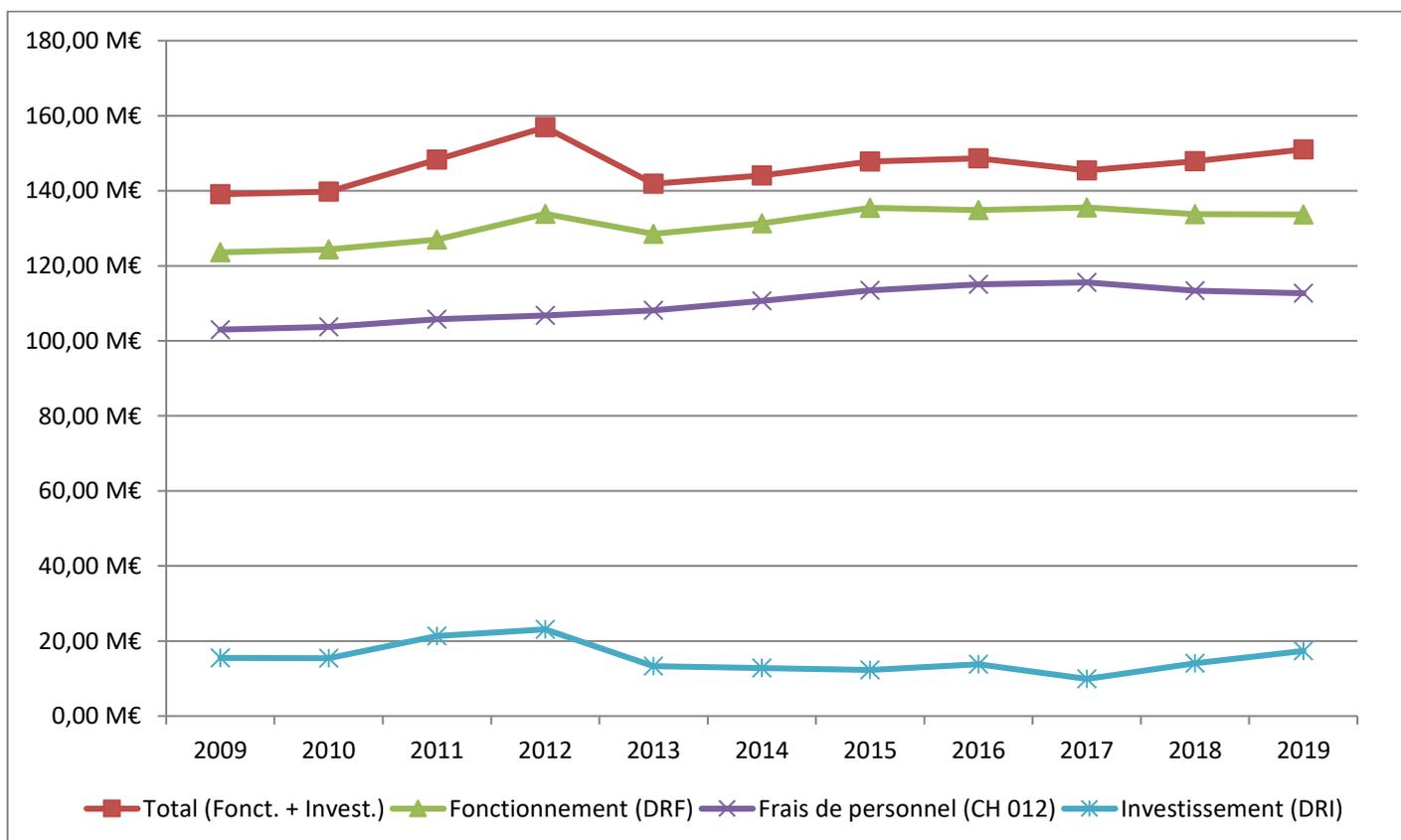
Le budget du SDIS 06 et son évolution depuis 2009

Les dépenses réelles totales (fonctionnement et investissement) du SDIS 06 sont passées de 139,09 millions d'euros (M€) en 2009 à 151,03 millions d'euros (M€) en 2019, ce qui représente une **moyenne annuelle d'évolution globale de 0,86 %**.

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total (Fonct. + Invest.)	139,09 M€	139,74 M€	148,34 M€	156,92 M€	141,85 M€	144,07 M€	147,80 M€	148,62 M€	145,44 M€	147,84 M€	151,03 M€
Fonctionnement (DRF)	123,59 M€	124,33 M€	126,98 M€	133,81 M€	128,51 M€	131,31 M€	135,48 M€	134,85 M€	135,54 M€	133,78 M€	133,69 M€
Frais de personnel (CH 012)	103,00 M€	103,71 M€	105,73 M€	106,80 M€	108,16 M€	110,62 M€	113,48 M€	115,05 M€	115,58 M€	113,38 M€	112,72 M€
Investissement (DRI)	15,50 M€	15,40 M€	21,37 M€	23,10 M€	13,33 M€	12,76 M€	12,32 M€	13,76 M€	9,90 M€	14,06 M€	17,34 M€
Part de la masse salariale /DRF	83,34%	83,41%	83,27%	79,81%	84,16%	84,24%	83,76%	85,31%	85,28%	84,75%	84,31%

Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) + Dépenses réelles d'Investissement (DRI)

L'évolution a été maîtrisée pour la section de fonctionnement (-0,06 % par rapport à 2018). Cet effort de maîtrise des dépenses est également constaté au niveau de la masse salariale qui représente 84,31 % de la section de fonctionnement en 2019, avec une évolution moyenne annuelle sur la période totale (2009 à 2019) de 0,94 % par an.

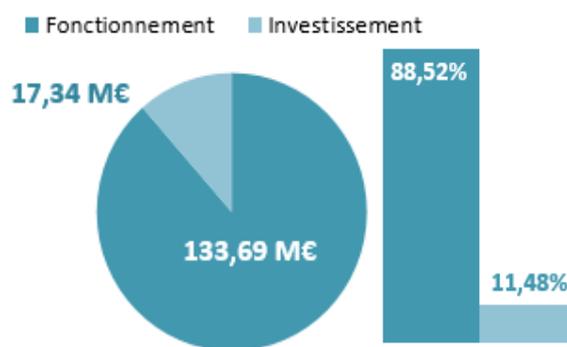


Le budget 2019

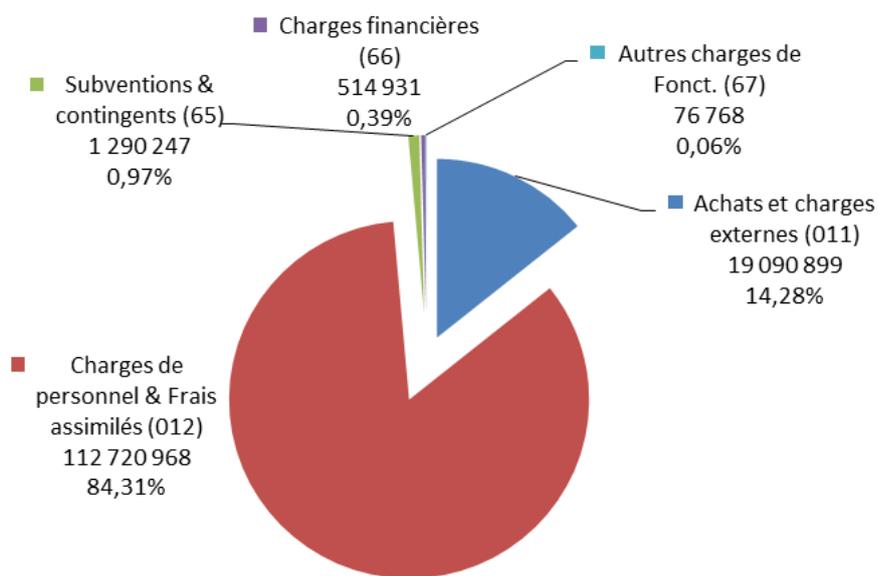
Le montant des dépenses réelles 2019 du SDIS ramené à l'habitant pour le département des Alpes-Maritimes s'élève à 118,84 euros par an (*dépenses réelles fonctionnement + dépenses réelles d'investissement 2019 = 151 029 615 € / population DGF = 1 270 812*) ce qui représente **9,90 € par habitant et par mois en 2019.**

Les dépenses réelles constatées en 2019 se répartissent de la manière suivante :

Dépenses réelles 2019

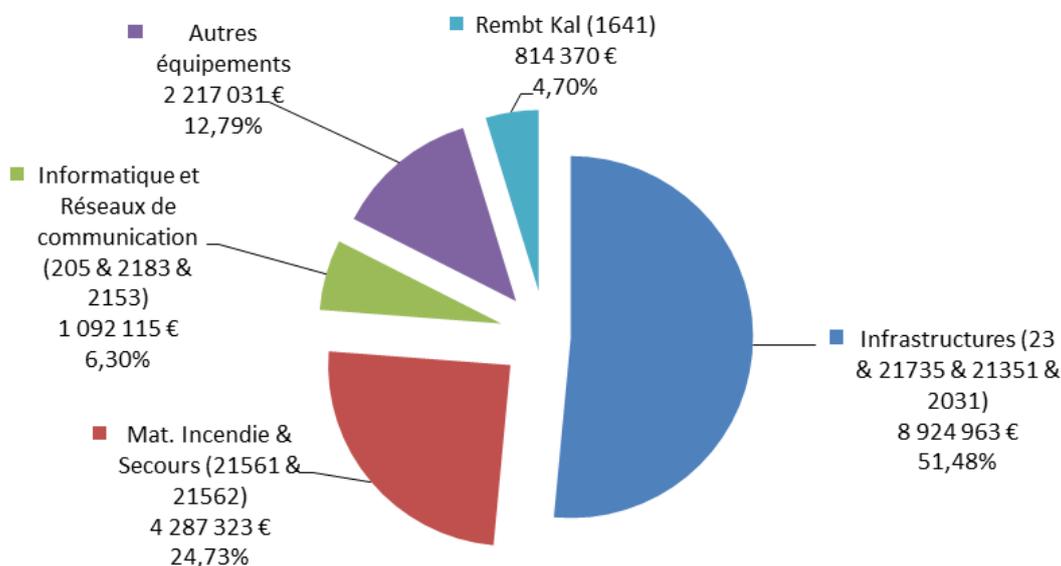


A – Au niveau de la Section de Fonctionnement



Répartition des Dépenses de Fonctionnement en 2019

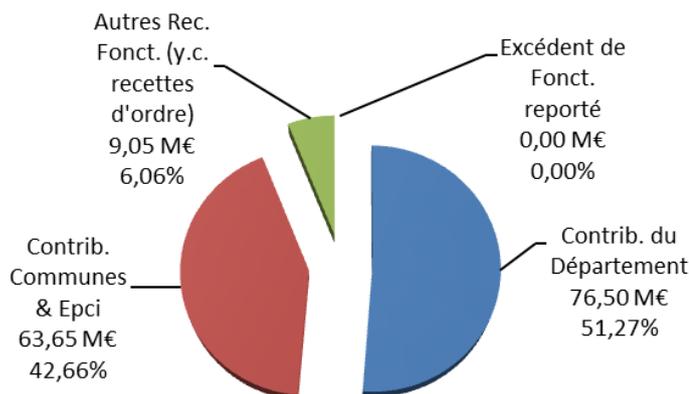
B - Au niveau de la section d'Investissement



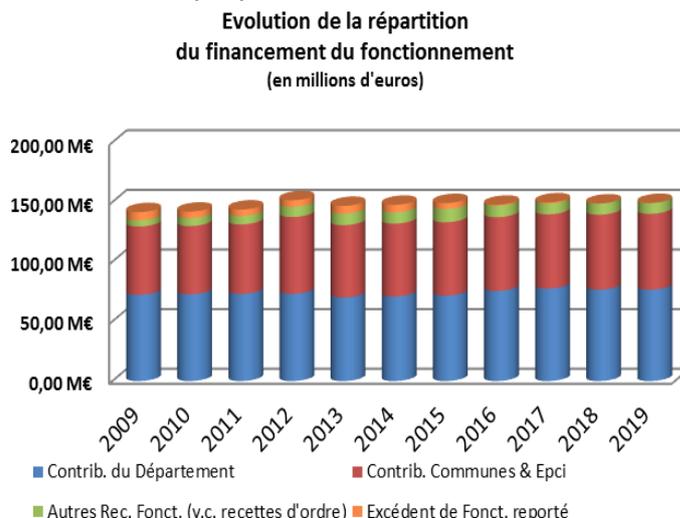
Répartition des Dépenses d'Investissement en 2019

Le financement du SDIS

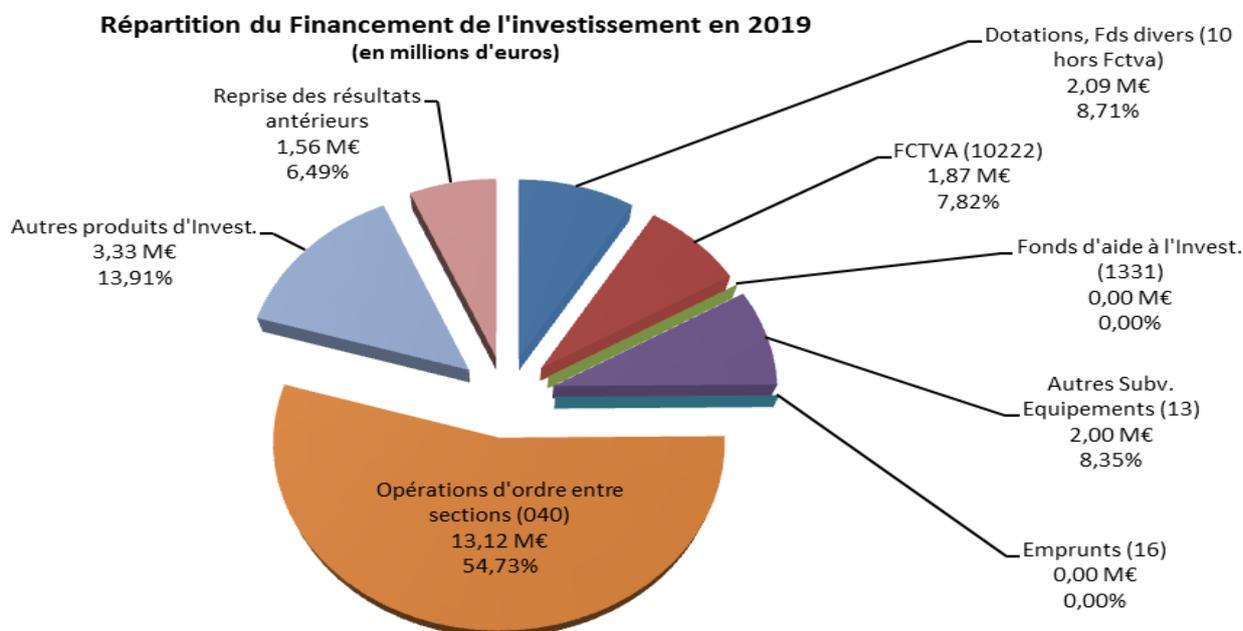
Le financement de la section de fonctionnement du SDIS se répartit entre le Conseil départemental et les communes et établissements de coopération intercommunale dans les proportions suivantes :



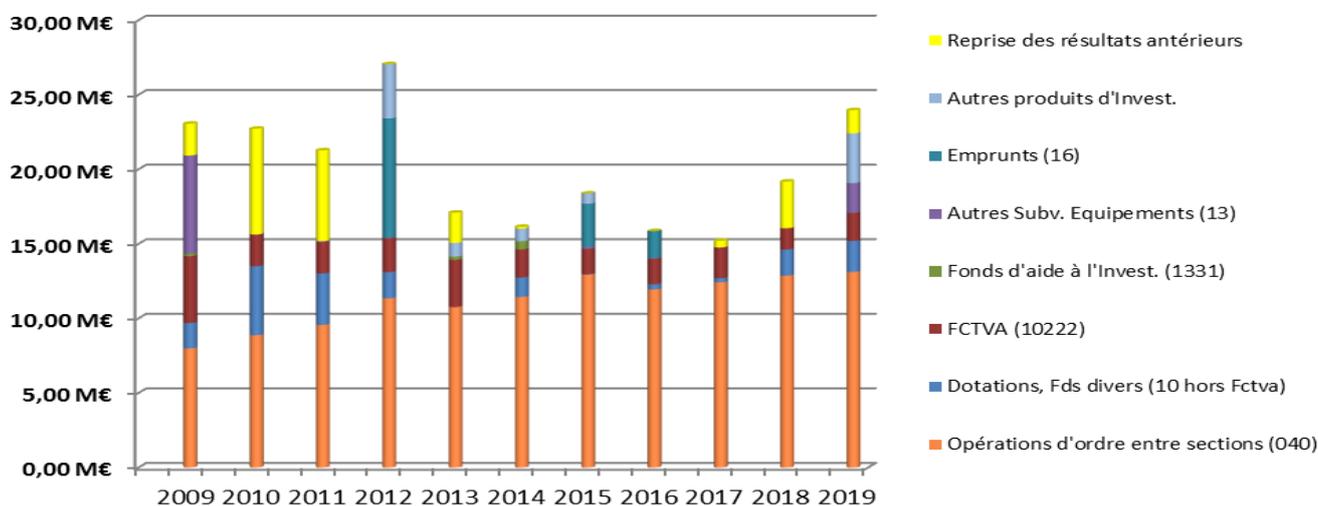
Répartition du Financement du SDIS en 2019 (Recettes réelles de Fonctionnement + recettes d'ordre entre sections + résultat N-1 reporté)



Le financement de la section d'investissement se répartit de la manière suivante :

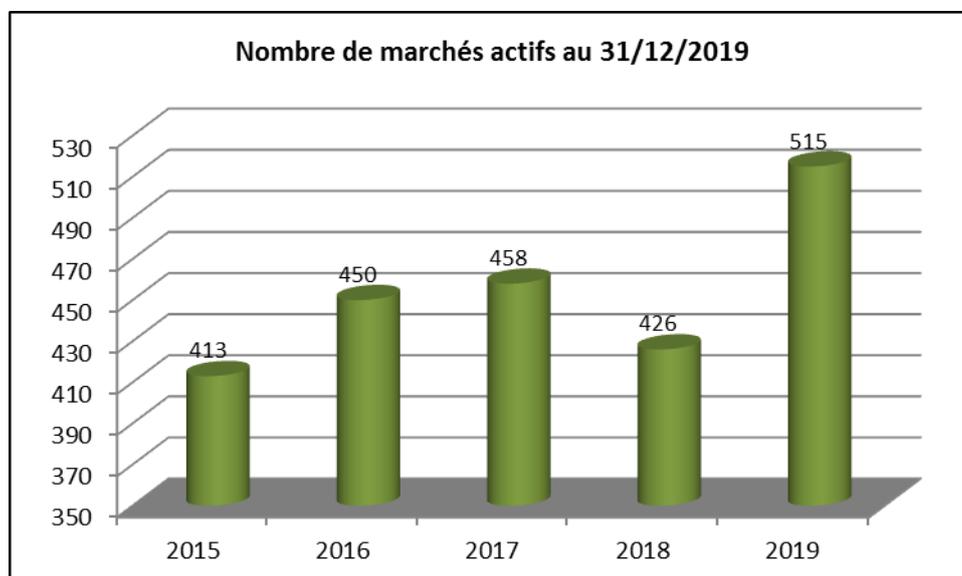
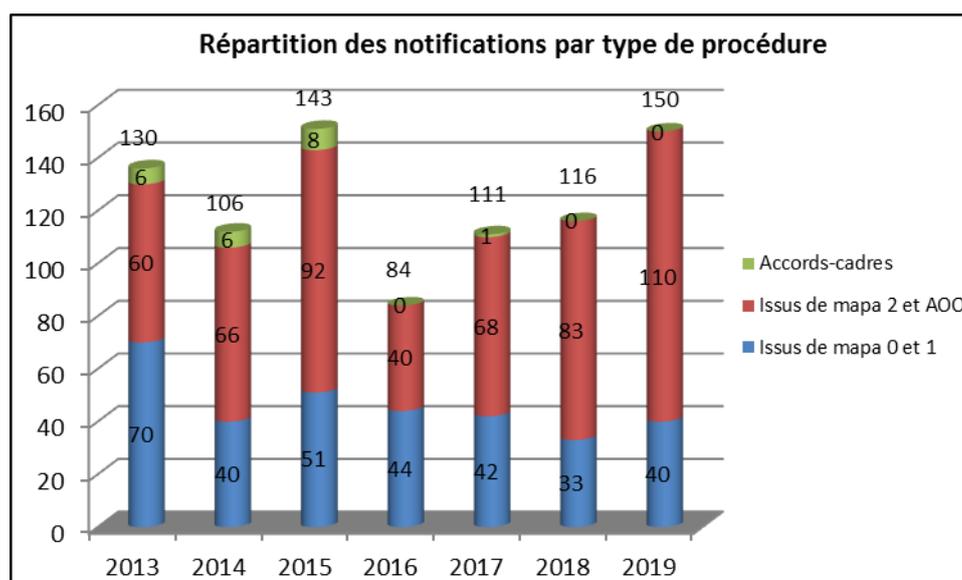
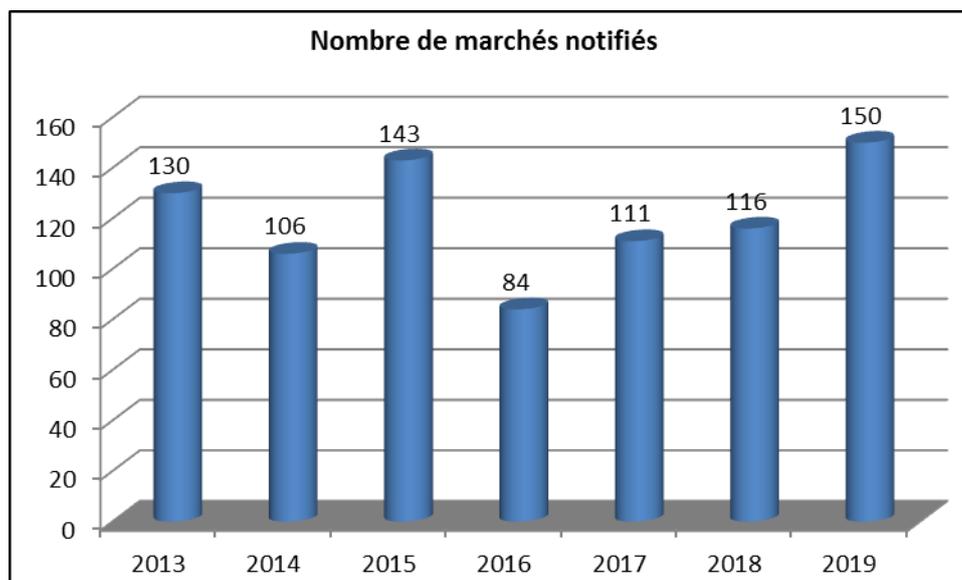


Evolution de la répartition du financement de l'investissement (en millions d'euros)



La Commande Publique

Chiffres clés de l'activité du service de la commande publique



Les faits marquants 2019

Accident entre 2 parapentistes

Le 11 janvier, un accident grave entre deux parapentistes s'est produit sur la commune de Gourdon au niveau du décollage de l'Embarnier. Une fois l'alerte transmise, 9 sapeurs-pompiers de GMSP 06 en entraînement à proximité se sont rendus sur place renforcés par un VSAV de Bar sur Loup et du SMUR Grasse. Dragon 06 est également engagé avec secouristes et médecin du GMSP. Les deux victimes sont rapidement prises en charge.

La 1^{ère} victime, un homme de 60 ans en urgence absolue, polytraumatisé prise en charge est hélitreuillée pour être rapidement acheminée vers l'hôpital Pasteur 2.

La 2^{ème} victime, un homme de 62 ans en urgence relative, se plaignant d'un traumatisme crânien et de douleurs dorsales, sera extraite par voie terrestre sur un accidenté, puis conditionnée dans la VSAV en attendant le retour de Dragon 06 pour une 2^{ème} rotation sur Pasteur 2.



Feux de végétaux

Le 27 janvier, en fin de matinée, un départ de feu de végétaux est déclaré sur la commune de Tourrettes du Loup. Le soir, plus de 160 sapeurs-pompiers du département étaient encore engagés sur un terrain difficile et soumis à un vent violent.

Il aura fallu 48 heures aux 253 sapeurs-pompiers pour éteindre ce feu. Un hélicoptère bombardier d'eau et les unités de FORCE 06 sont venus en renfort



De l'autre côté du département du département, sur la commune de Lucéram, un autre feu de végétaux parcourait près d'un hectare avant qu'il ne soit maîtrisé dans la soirée.

Explosion et incendie dans un supermarché à Grasse

Le 2 février, un incendie a ravagé un supermarché de Grasse. L'incendie s'est déclenché après une explosion. Très vite plus de 75 sapeurs-pompiers ont été déployés sur place pour éteindre l'incendie, qui grâce à leurs choix stratégiques ont sauvé des entrepôts à proximité.

Le sinistre n'a pas fait de victimes.



Feu de chalet à Auron

Le 9 février, un feu s'est déclaré dans un chalet sur Auron.

Plus de 30 sapeurs-pompiers, pour la plupart des sapeurs-pompiers volontaires engagés dans le haut pays niçois, sont parvenus à préserver et sauver une grande partie de l'habitation dans des conditions très froides.

Le soutien logistique et médical du service santé des sapeurs-pompiers sur place ont contribué aussi aux actions des soldats du feu.



Explosion d'une pizzeria à Grasse

Le 12 février, suite à l'explosion d'une pizzeria un important dispositif est engagé. Une trentaine de sapeurs-pompiers sont mobilisés.

Arrivés sur les lieux du sinistre, les sapeurs-pompiers et le SMUR Grasse renforçant le véhicule infirmier, ont pris en charge le gérant de la pizzeria soufflée lors de l'explosion, blessé gravement et souffrant de brûlures. Rapidement la décision du renfort est prise, afin de l'héliporter vers le centre des grands brûlés à Toulon.

Une personne présente dans la rue au moment des faits a également été prise en charge pour blessures légères.

L'intervention rapide des sapeurs-pompiers a permis de contenir le feu au niveau du local et à l'étage surplombant la pizzeria. De nombreux habitants ont pu ainsi retrouver leur domicile.



Feu de local mécanique à Cannes

Dans la nuit du 13 au 14 février, 25 sapeurs-pompiers ont été déclenchés pour un feu de local mécanique à Cannes. Un important dégagement de fumée a nécessité la mise en sécurité de 7 personnes avec un point de rassemblement des victimes constitué avec le service santé et de secours médical. Aucun blessé n'est à déplorer.

Pour venir à bout du sinistre, pas moins de 4 lances à incendies ont été mises en œuvre dont une sur la grande échelle afin de limiter la propagation du sinistre en toiture et à l'étage supérieur. Les actions des sapeurs-pompiers ont permis de préserver l'unique étage à usage d'habitation situé au-dessus du local en feu. De longues opérations de ventilation, de refroidissement et d'observations ont mobilisé les sapeurs-pompiers jusqu'au petit matin.



Feux d'appartements

Le 12 mars, les sapeurs-pompiers du secteur de Cannes soutenus par les moyens médicaux du SMUR Cannes et le service santé et de secours des sapeurs-pompiers, ont rapidement stoppé le feu, préservant ainsi d'autres appartements.

Les habitants ont, sur ordre des pompiers, été évacués et mis en sécurité.

Grâce à l'action rapide de tous les acteurs de secours : aucun blessé et des biens immobiliers épargnés.



Le 23 mars, plus de 65 sapeurs-pompiers du secteur de Nice ont limité la propagation d'un violent feu de plus de 10 voitures dans un parking.

Cette lourde intervention a nécessité la présence, l'engagement du poste de commandement des sapeurs-pompiers.

Face à une opération difficile, un véhicule de réhabilitation et de soutien sanitaire a été activé avec le service santé et de secours médical des sapeurs-pompiers.



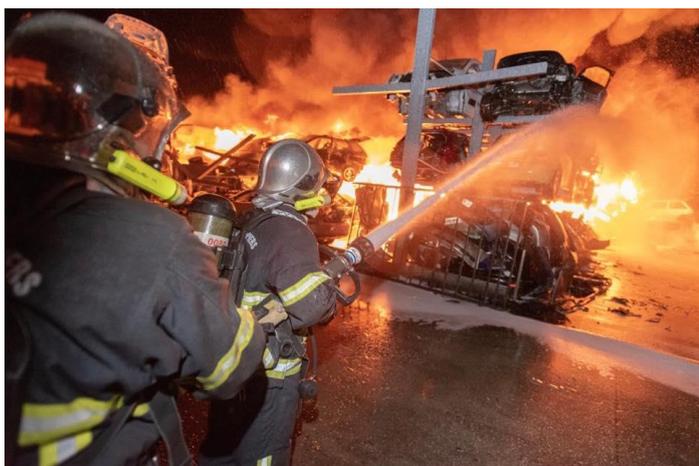
Feu de casse automobile à Grasse

Le 4 avril, un important feu de casse automobile s'est déclaré sur la commune de Grasse.

Plus de 70 sapeurs-pompiers ont été engagés durant plus de 10 heures d'intervention.



De lourds moyens hydrauliques ont été mis en œuvre afin de limiter la propagation aux bâtiments mitoyens et éviter tout risque d'explosion afin de permettre la sauvegarde économique du secteur.



Sauvetages animaliers

Le 13 avril, un chaton est coincé entre le RDC et le 1^{er} étage dans une gaine technique scellée dans un mur dans un local de la poste.

Il faudra 11 heures d'intervention aux 19 sapeurs-pompiers engagés pour sauver le chaton coincé.

La technicité des pompiers a permis de retirer le chat sans causer de nombreux dégâts. En plus de sauver des vies d'animaux, l'intégrité des structures est préservée.



Le 18 avril, le groupe sauvetage animalier renforcé par les SPV de Contes et 2 vétérinaires ont extrait un poney sain et sauf tombé dans un bassin désaffecté. Grâce aux actions simultanées des vétérinaires sapeurs-pompiers et l'équipage de Contes Totem a pu retrouver son box et ses propriétaires.



Feu d'entrepôt à Carros

Le 8 juin, plus de 40 sapeurs-pompiers ont été engagés sur le sinistre pour contenir le feu d'entrepôt situé dans la zone industrielle de Carros. Ils ont pu sauvegarder la moitié du bâtiment industriel sur les 1600 m². Le risque de propagation du sinistre est écarté grâce aux 6 lances incendie dont 1 canon pour augmenter la capacité d'extinction.



Feu de forêt à Vallauris

Le 19 juin, le Centre de Traitement de l'Alerte a reçu un appel pour un feu de broussailles sur le boulevard de super Cannes. Dans un milieu péri-urbain mélangeant végétaux et habitations.

Plus de 70 sapeurs-pompiers ont déployaient leur stratégie pour atteindre le foyer difficile d'accès. Le feu a été maîtrisé rapidement grâce à une force de frappe rapide et massive.

On a déploré un cabanon et une voiture brûlés mais pas de blessés. Les pompiers ont pu sauver de nombreuses maisons aux alentours et le reste du massif (2500 m² ont été pris par les flammes).



Feu d'appartement à Grasse



Le 15 septembre près de 40 sapeurs-pompiers du secteur de Grasse sont intervenus dans le Vieux-Grasse pour un violent feu d'appartement.

Des moyens adaptés ont été engagés, comme le BEAL (Bras Élevateur Articulé Léger).

Malgré les rues étroites et la configuration de ce type de secteur, les intervenants sont rapidement venus à bout du sinistre empêchant que le feu ne se propage à d'autres appartements préservant ainsi de nombreux autres appartements.

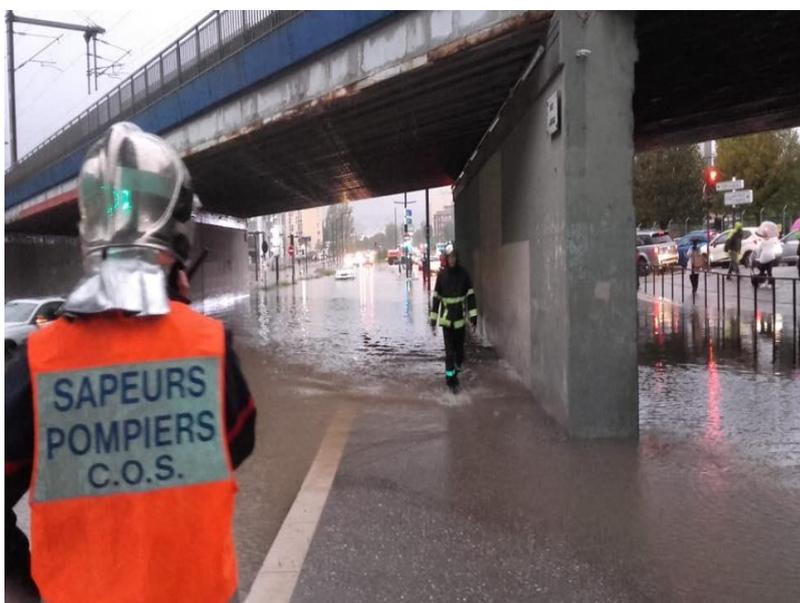
Les sapeurs-pompiers ont conditionné méticuleusement une victime brûlée aux mains pour l'acheminer vers le CH Grasse et



une autre blessée, d'autres, incommodées par les fumées ont fait l'objet d'un bilan du service santé et de secours médical des sapeurs-pompiers.

Episode pluvieux d'une très forte intensité

Le 31 octobre, suite à un épisode pluvieux d'une très forte intensité localisé entre Nice-Ouest et Saint-Laurent du Var, il y a eu 30 interventions pour 7 mises en sécurité effectuées et 30 personnes rassurées dans un local de Saint-Laurent du Var face à la montée des eaux.



Accident de Tram

Le 1^{er} novembre, une personne est secourue sur la ligne du Tram de Nice. Les sapeurs-pompiers ont mis en œuvre une technologie spécifique pour extraire avec précaution la victime, dont le bras était coincé entre le quai et le tram.



Eboulement de terrain à Nice

Le 3 novembre, 60 sapeurs-pompiers ont été engagés, ainsi que les équipes spécialisées cynotechnique et sauvetage-déblaiement pour retrouver une femme de 70 ans ensevelie sous un éboulement de terrain.

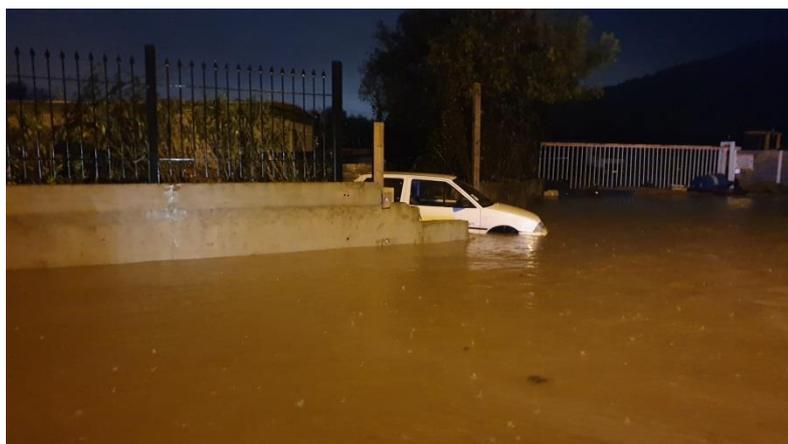
Près de 24 heures après le début des recherches et des centaines de m³ de terres retirées, la dame a été retrouvée. Malheureusement elle était décédée.



Episode pluvieux méditerranéen le 24 novembre

Les pompiers des Alpes-Maritimes ont été mobilisés pendant l'épisode climatique qui a touché notre département ce week-end. En 48 heures, nous avons enregistré :

- Plus de 4800 appels
- 1350 interventions
- 600 sapeurs-pompiers mobilisés
- 38 hélisauvetages
- 86 personnes mises en sécurité
- 350 personnes mises à l'abri



Une voiture tombée dans le Var

Le 26 novembre, 40 sapeurs-pompiers ont été engagés sur un véhicule ayant effectué une sortie de route dans le cours d'eau du Var, au niveau de l'aéroport de Nice. La voiture immergée a été dérivée par les flots sur 300 m².



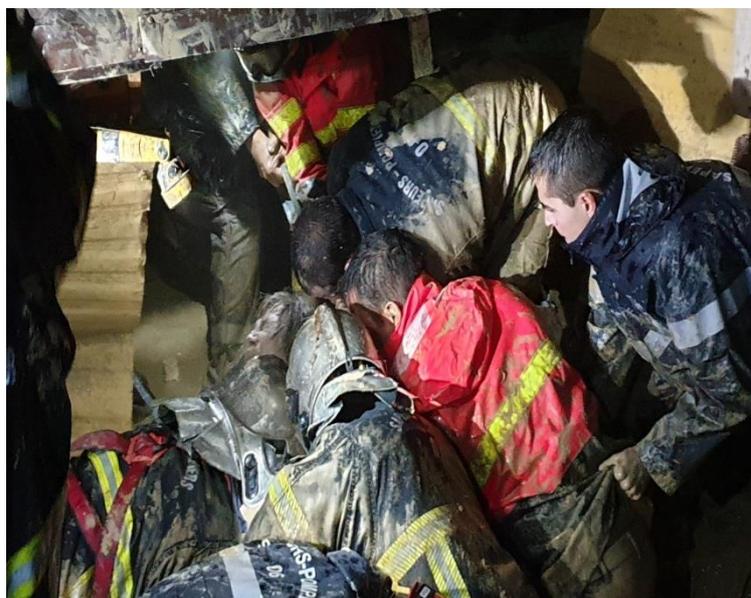
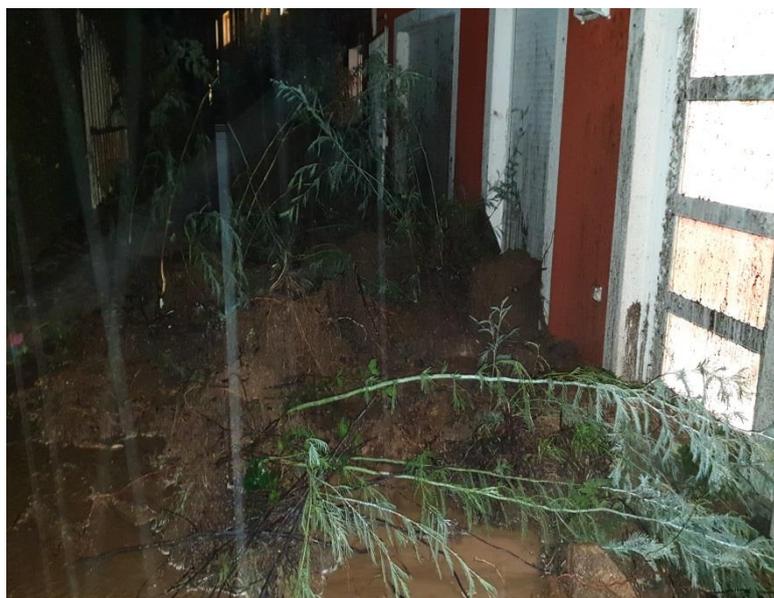
Deux personnes à bord ont été sorties des flots par les pompiers : une victime en urgence absolue et une victime décédée. L'intervention rapide a permis de sauver l'une des victimes.



Nouvel épisode pluvieux intense

Le 1^{er} décembre, face à une montée des eaux rapides, plus de 800 pompiers ont été mobilisés pendant la journée du 1^{er} décembre afin de faire face à ce nouvel épisode climatique. Un éboulement s'est produit sur la commune de Pégomas dans un EPHAD.

Trois personnes ensevelies sorties par les pompiers en urgence relative, une autre victime en urgence relative et 42 mises en sécurité ont été opérées rien que sur cet établissement.



ALPES MARITIMES



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

SDIS06 Service Départemental d'Incendie et de Secours
140, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 99 – 06271 Villeneuve-Loubet Cedex

Réalisation : Groupement fonctionnel de l'évaluation des politiques du SDIS Crédits Photos :
SDIS 06, CD06